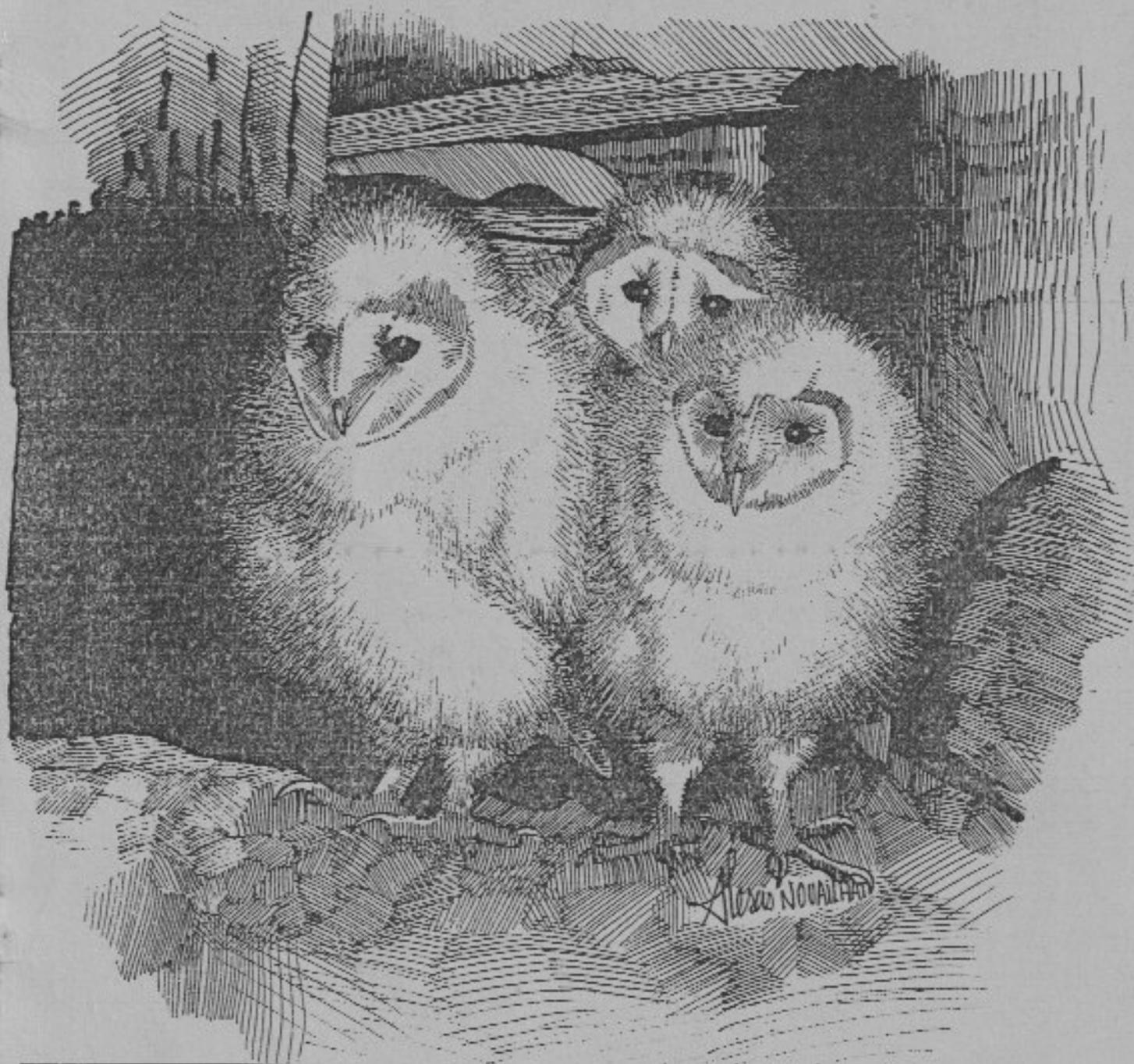


EFFRAIE

NUMERO 4 - 1986



Groupe d'étude et de protection
des Vertébrés de l'Ain
CORA-Ain

Centre d'Etude
des Vertébrés du Rhône
CORA RHONE

CENTRE D'ETUDE DES VERTEBRES
DU RHONE - C. E. V. R.

Maison des Essarts
21, rue Alexis Carrel
69 500 BRON

Association (loi 1901)
déclarée le 9 juin 1982

BUREAU:

C. Lutrin, Président
O. Fossati, Vice-Présidente
R. Enay, Vice-Président
B. Julliard, Secrétaire
G. David, Secrétaire-Adjoint
G. Hytte, Trésorier
L. Parisot, Trésorier-Adjoint

Adhésions au C.E.V.R. :

CCP Lyon 3933 49 B
- Cotisation simple = 120 F
- Cotisation moins de 18 ans = 70 F

GROUPE D'ETUDE ET DE PROTECTION DES
VERTEBRES DE L'AIN - C. O. R. A.-AIN

c/o Alain BERNARD
Chateau-Gaillard
01 500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Association (loi 1901)
déclarée le 9 août 1983

BUREAU:

A. Bernard, Président
J.F Delapierre, Vice-Président
C. Brunet, Vice-Président
J.B. Crouzier, Secrétaire
P. Tissot, Secrétaire-Adjoint
O. Waille, Trésorier
J.L. Rolandez, Trésorier-Adjoint

Adhésions au C.O.R.A.-AIN :

Cotisation de 150 F
A l'ordre de : CORA-AIN
A envoyer à : O. Waille
15, Rue de Crouy - 01 000 BOURG

Les associations, sections départementales du Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA), ont pour objectif :

- De coordonner les activités d'étude et de protection des vertébrés sauvages et de leurs milieux dans les départements de l'Ain et du Rhône.
- De rassembler et synthétiser les observations sur ce territoire et toute documentation scientifique et administrative concernant les vertébrés.
- De développer une action d'éducation populaire par l'édition d'un bulletin, l'organisation de sorties d'initiation, conférences et expositions, et la participation à de telles manifestations organisées par d'autres associations.

L'EFFRAIE :

Publication annuelle - N° 4 - Dépôt légal : Octobre 1986

Directeur de publication : L. MALAVAL - 46, rue Racine - 69 100 VILLEURBANNE

Imprimé par le C.E.V.R. - Maison des Essarts - 21, rue A. Carrel - 69 500 BRON

Editorial

Le voici enfin, ce quatrième numéro de votre journal favori ! Son contenu, annoncé par un alléchant sommaire, saura, nous l'espérons, vous consoler de ces quelques mois de retard.

Mais ce n'est pas seulement de l'"Effraie" dont je voulais vous parler aujourd'hui mais plutôt de l'autre bout, si j'ose dire, de l'activité naturaliste, c'est-à-dire de l'observation sur le terrain. De cette activité découle toute la vie des associations d'étude de la faune. Les connaissances qui sont peu à peu accumulées, d'abord fragmentaires, se complètent et permettent d'obtenir des informations de plus en plus riches, de plus en plus significatives. Ainsi, à partir d'observations isolées paraissant parfois, de prime abord, anecdotiques, est-il possible, par exemple, de dresser le tableau de l'avifaune nicheuse de l'ensemble d'une région (Atlas ornithologique Rhône-Alpes - LEBRETON P. Rédacteur. CORA - CRDP LYON 1977, 353 pp.)...

Encore faut-il transmettre ces informations afin qu'elles puissent être regroupées !

Les sorties sont un autre reflet de l'activité des associations ornithologiques. Parmi elles, les comptages (hivernants, rapaces...) ont une importance particulière. Réalisés à la même période de l'année dans différentes régions, ils permettant l'obtention d'une image de l'avifaune à l'échelle de notre pays, voire à une échelle plus large. Il est donc fondamental de ne pas négliger ces sorties, pour répétitives qu'elles paraissent parfois.

Notre efficacité pour la défense de la nature dépend directement de notre présence active sur le terrain et de notre connaissance des milieux et des espèces.

A nos jumelles et à nos carnets donc !

Mais que ceci ne nous fasse pas oublier la transmission des fiches d'observations ni, pourquoi pas, la rédaction de notules, notes ou articles pour l'Effraie n°5 !

- S O M M A I R E -

	pages
+ - Une petite surprise de la rédaction à l'usage des membres distracts de notre association...	1
+ - L'évolution de l'avifaune de la plaine de l'Ain - I - Les oiseaux nicheurs - A. BERNARD	2
+ - Conséquences de la vague de froid de janvier 1985 sur l'avifaune dans l'Ouest Lyonnais - R. JULLIARD et L. MANDRILLON	11
+ - Bilan des opérations de baguage 1984 - Département de l'Ain - Y. BEAUVALLET et D. GOY	21
+ - Comptage d'oiseaux aquatiques en Dombes - 11/1/1986	30
+ - Comptage d'oiseaux aquatique - Département de l'Ain - Mi-janvier 1986	31
+ - Chauves-souris des grottes de l'Ain - J.L. ROLANDEZ	32
+ - Distribution du Pouillot fitis (<u>Phylloscopus trochilus</u>) dans la région lyonnaise - M. BOURBON	40
+ - La gorgebleue nicheuse dans le Rhône - J.M. BELIARD	54
+ - Parasitisme d'un Bruant des roseaux (<u>Emberiza schoeniclus</u>) sur une Bergeronnette printanière (<u>Motacilla flava</u>) - P. et J.B. CROZIER	57
+ - Le Hibou Grand Duc se reproduit au vallon du Rossand - M. MICHELOT	59
+ - Le canard au lasso !! - D. GOY et Y. BEAUVALLET	65
+ - Colloque chalonnais - 1985 - Echo ! Echo ! Echo ! - Le Pingouin de Service	69

ILLUSTRATIONS

- Couverture : A. NOUAILHAT
- Outarde (p. 10) et Gorgebleue (p. 55) : F. POUMARAT
- Grand Duc (p. 60) : D. ARIAGNO
- Autres : les auteurs

FRAPPE

- M. LUTRIN

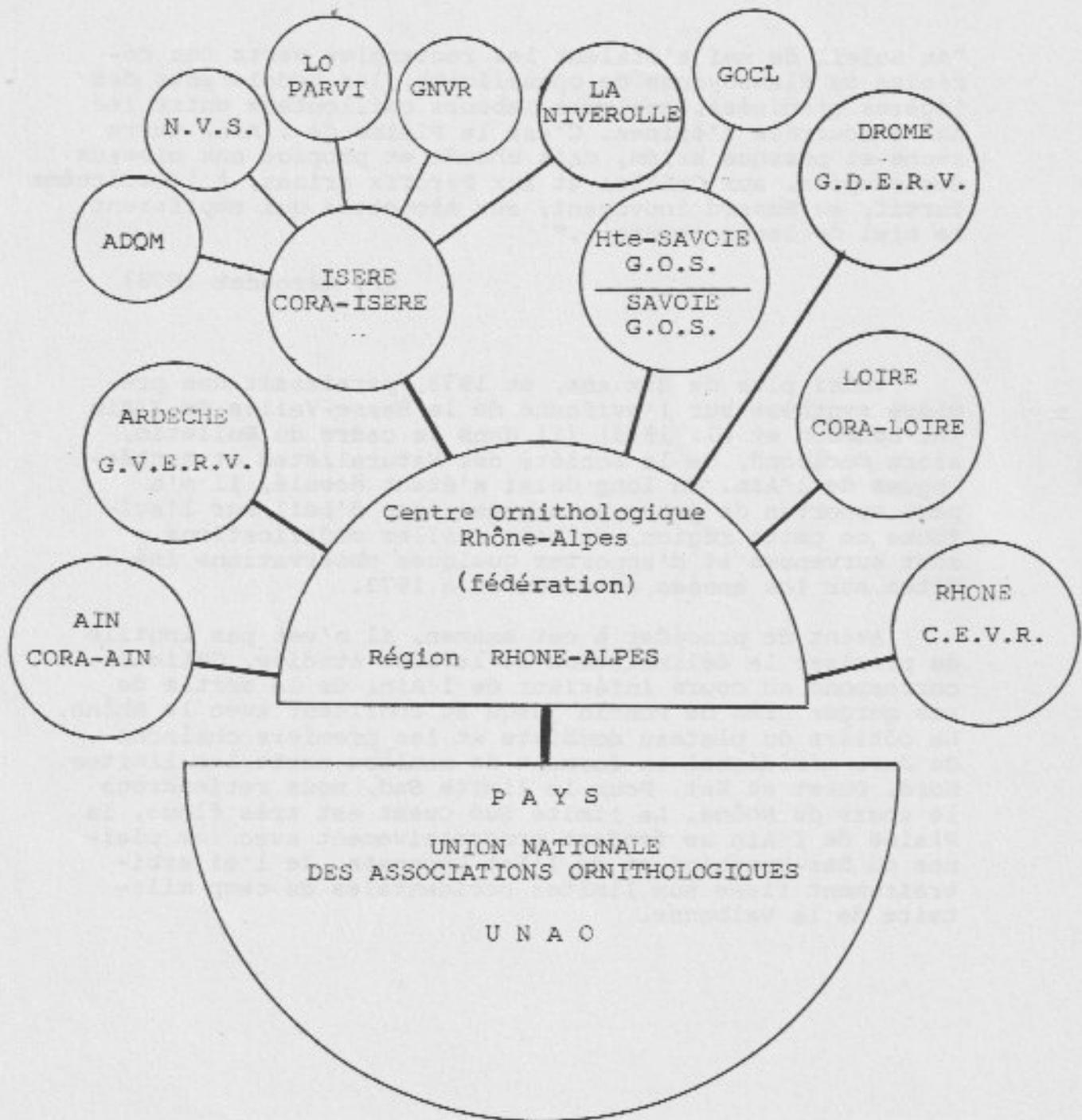
MAQUETTE DE LA COUVERTURE

- G. HYTTE

EQUIPE DE REDACTION

- O. GASCHIGNARD-FOSSATI et L. MALAVAL

Eh ben, Eh ben, Eh ben... ? on n'y comprend rien à notre organisation associative... ? C'est quand même pourtant pas bien compliqué!.. Soyez attentif :



L'EVOLUTION DE L'AVIFAUNE DE LA PLAINE DE L'AIN

I - LES OISEAUX NICHEURS

A mon père et à cette terre qu'il aimait tant.

"Au soleil de mai s'étaient les rectangles verts des céréales ou flamboyants de coquelicots, les ondoiements des légères graminées, quelques labours caillouteux entre les haies fourrées d'épines. C'est la Plaine de l'Ain, terre sèche et presque aride, mais chaude et propice aux oiseaux des steppes, aux Cailles et aux Perdrix grises, à l'Oedicnème furtif, au Busard louvoyant, aux Alouettes qui emplissent le ciel de leurs chants..."

(P. Géroudet 1978)

Voici plus de dix ans, en 1973, paraissait une première synthèse sur l'avifaune de la Basse-Vallée de l'Ain (M. Bourbon et al. 1973) (1) dans le cadre du Bulletin, alors moribond, de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain. Un long délai s'étant écoulé, il m'a paru opportun de jeter un nouveau coup d'oeil sur l'avifaune de cette région, de voir quelles modifications y sont survenues et d'apporter quelques observations inédites sur les années antérieures à 1973.

Avant de procéder à cet examen, il n'est pas inutile de préciser la délimitation de la zone étudiée. Celle-ci correspond au cours inférieur de l'Ain, de la sortie de ses gorges près de Poncin jusqu'au confluent avec le Rhône. La côtière du plateau dombiste et les premiers chaînons du Jura méridional en forment de manière nette les limites Nord, Ouest et Est. Pour la limite Sud, nous retiendrons le cours du Rhône. La limite Sud Ouest est très floue, la Plaine de l'Ain se fondant progressivement avec les plaines du Bas-Dauphiné et de l'Est Lyonnais. Je l'ai arbitrairement fixée aux limites occidentales du camp militaire de la Valbonne.

(1) limitée à la région située au Sud de la latitude de Meximieux

En 1973, l'avifaune nidificatrice de la Plaine de l'Ain comptait quatre vingt six espèces régulières auxquelles s'ajoutaient dix neuf espèces nichant occasionnellement ou au statut incertain. En 1985, ces nombres sont passés respectivement à quatre vingt neuf et vingt neuf (voir tableau en annexe).

Disparitions

Par rapport à la liste de 1973, huit espèces ne se reproduisent plus dans la Plaine de l'Ain. Ce sont :

. la Sarcelle d'été (Anas querquedula) qui n'a niché qu'en 1972 au confluent de l'Ain.

. la Sterne pierregarin (Sterna hirundo) dont la nidification n'a jamais été établie avec certitude, sauf, peut-être, en 1969 (M. Bourbon et al. 1973). Les variations fréquentes du niveau des eaux dues aux lâchers de barrages et surtout les **dérangements** occasionnés par les touristes et les pêcheurs ont eu finalement raison de l'obstination des Sternes.

. les Pies grièches grise et à poitrine rose (Lanius excubitor et L. minor), la Fauvette orphée (Sylvia hortensis) et le Cochevis huppé (Galerida cristata) pour lesquels la cause de leur disparition est probablement à rechercher dans celle, simultanée, de l'habitat rongé par l'agriculture et, par là même, celle des ressources alimentaires. Retenons également que "l'atlantisation" du climat est une des causes retenues pour expliquer la raréfaction des Pies grièches (Jarry in de Beaufort 1983).

. la Grive draine (Turdus viscivorus) et le Phragmite des joncs (Acrocephalus schoenobaenus) : aucune raison probante ne peut être avancée pour expliquer leur disparition.

Acquisitions

Heureusement, si huit espèces ne se sont plus reproduites dans la Plaine de l'Ain entre 1973 et nos jours, ce ne sont pas moins de dix neuf espèces qui y sont apparues dans le même laps de temps. En voici la liste :

. On y relève trois Ardéidés : le Bihoreau gris (Nycticorax nycticorax), l'Aigrette garzette (Egretta garzetta) et le Blongios nain (Ixobrychus minutus). L'apparition du Bihoreau dans la Plaine de l'Ain n'est qu'apparente. En effet, une colonie de "Butors" était déjà connue sur la "Lône de l'Eau Froide" à Château-Gaillard avant la dernière guerre mondiale. Par la suite, cette

colonie s'est déplacée vers le Nord, toujours dans la forêt ripariale de l'Ain, jusqu'en aval de Pont d'Ain, atteignant jusqu'à 90 couples en 1979 (H. Persat et Cochet 1979), puis chuta, suite à divers avatars (H. Persat in Bernard 1982) jusqu'à ne plus compter qu'une quinzaine de couples seulement en 1984 (Tissot comm. pers.). La présence de quelques couples d'Aigrettes garzettes dans cette colonie a été signalée en 1978 et 1979 (H. Persat et Cochet 1979) et y semble encore possible. La nidification du Blongios nain est beaucoup plus controversée : M. Bourbon (in Lebreton 1980) cite cet oiseau comme "...régulier dans les bras morts de la Basse Vallée de l'Ain..." alors que je n'y ai observé l'espèce qu'une seule fois (un couple dans les gravières de Port-Galland le 5 août 1985).

. Nous ne possédons aucune preuve de nidification du Cygne tuberculé (Cygnus olor) introduit à Pont-d'Ain en 1979 (Bernard 1982) mais un couple avec des jeunes volants était présent dans les gravières de Port-Galland en fin d'été 1984.

. Toujours au rang des espèces introduites, citons aussi la Perdrix rouge (Alectoris rufa) dont un couple se serait reproduit à l'embouchure de l'Ain en 1980 (Cochet in Broyer et Lebreton 1983) et dont un autre couple a passé tout l'été 1984 à Château-Gaillard et dont un survivant existait encore en 1985)

. Deux Laridés font également partie de cette liste : le Goéland leucophée (Larus cachinnans) est observé de longue date (Bourbon et al. 1973) et en effectif sans cesse croissant dans la région de l'embouchure de l'Ain et des gravières de Port-Galland où la nidification interviendrait probablement si les dérangements étaient moins sensibles. La Guifette moustac (Chlidonias hybridus), quant à elle, a tenté de nicher en 1981 sur l'étang temporaire de la Trappe du Loup (commune de Pérouges) ; mais là aussi, les dérangements continuels engendrés par les pêcheurs ont fait échouer cette tentative (Bernard 1983).

. Le statut de l'Autour des palombes (Accipiter gentilis) est bien incertain, mais quelques observations, notamment en Valbonne (Enay et Amoroz in Richoux et Cornillon 1979 - Bernard 1982) laissent supposer une nidification occasionnelle.

. Si sa reproduction avait pu être dûment prouvée, le Coucou-geai (Clamator glandarius) aurait certainement constitué l'acquisition la plus originale de la Plaine de

l'Ain. Rappelons qu'après quelques citations d'oiseaux probablement erratiques, deux adultes ont été observés à Château-Gaillard le 6 juin 1981 et un immature de l'année à Ambronay (à quelques centaines de mètres du site de l'observation de juin) du 22 juillet au 3 août de la même année (Bernard 1981).

. La découverte de trois espèces : Roitelet huppé (Regulus regulus), Mésange huppée et Mésange noire (Parus cristatus et P. ater) n'est que la conséquence de la prospection des pinèdes, milieu bien représenté dans la Plaine de l'Ain, mais qui n'avait curieusement pas encore été parcouru par les ornithologues.

. Le Guêpier (Merops apiaster) qui niche depuis 1977 près de Loyettes, mais en rive gauche du Rhône (Bourbon in Lebreton 1980), est désormais observé assez fréquemment en rive droite et sa nidification prochaine dans une gravière n'y serait pas surprenante.

. La nidification du Cincle (Cinclus cinclus) reste marginale : les quelques sites connus : Bief de l'Ain à Oussiat en 1982, Pont du Suran à Varambon en 1981 (Persat in Bernard 1983) étant tous situés en périphérie de la Plaine de l'Ain.

. Le Grosbec (Coccothraustes coccothraustes) est apparu comme nicheur en 1976 à Gévrioux (Persat in Lebreton 1977). Depuis, sa nidification a été signalée à Château-Gaillard en 1980 (Bernard 1982) à la Lône du Grand Gravier (Enay comm. pers.) à Douvres (Tissot comm. pers.) et probablement à Lagnieu en 1984. Il en est de même du Bouvreuil pivoine (Pyrrhula pyrrhula) dont on doit mentionner des observations du 7 juillet 1965 en Valbonne (Bourbon et al. 1973), du 22 mai 1984 à Château-Gaillard, mais aussi d'un couple à Ambérieu-en-Bugey le 29 juin 1985, et enfin, d'un juvénile non volant à Château-Gaillard le 4 août 1985.

. Plus surprenante est la nidification du Traquet tarier (Saxicola rubetra) qui s'est reproduit, en milieu totalement sec, près de et sur la steppe du camp militaire d'Ambérieu en 1980 (Bernard 1982), 1982 (Bernard in Broyer et Lebreton 1983), 1984 et 1985.

. Les deux dernières espèces restent localisées : la Bergeronnette des ruisseaux (Motacilla cinerea) niche irrégulièrement le long de l'Ain entre Poncin et Pont d'Ain, tandis que la Fauvette babillarde (Sylvia curruca) n'a été pour l'instant citée que des communes d'Ambronay (Goy in Broyer et Lebreton 1983 - CORA 1984) et Ambérieu-en-Bugey (Tissot comm. pers.).

Parallèlement à ces apparitions et à ces disparitions, plusieurs espèces ont vu leurs effectifs diminuer ou, au contraire, augmenter. Quasiment tous les milieux de la Plaine de l'Ain ont subit, dans les vingt dernières années, de profondes et probablement irrémédiables transformations principalement dues à l'agriculture et à l'industrie, mais aussi à une urbanisation localement "galopante" pour reprendre une expression à la mode. Cette réduction de l'habitat, et par là même des ressources alimentaires, ne pouvait manquer d'affecter l'avifaune. Au sein de celle-ci, les espèces les plus spécialisées ont été les plus touchées. La mise en culture des steppes autrefois pâturées extensivement a entraîné une chute sensible des effectifs de Perdrix grise (Perdix perdix), Caille des blés (Coturnix coturnix) et d'Otarde canepetière (Tetrax tetrax), cette dernière espèce passant de 25 mâles chanteurs environ en 1965 dans la seule Basse Vallée de l'Ain (1) (Bourbon et al. 1973) à 12 mâles chanteurs pour l'ensemble de la Plaine de l'Ain en 1984 (Bernard 1985) et 1985.

La régression d'autres milieux xérophiles (landes buissonnantes, friches, les "Toureaux" selon la désignation locale) a indiscutablement entraîné celle de l'Engoulevent (Caprimulgus europaeus), de l'Alouette lulu (Lullula arborea) autrefois semble-t-il assez commune, mais qui a disparu de la Basse Vallée de l'Ain (1) en 1984 et n'est plus représentée dans l'ensemble de la Plaine de l'Ain que par un seul chanteur à Priay en 1985, du Bruant ortolan (Emberiza hortulana) (disparu ?) et de la Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio).

L'arasement des haies, l'arrachage des arbres morts dans les vergers et, au moins pour la Huppe (Upupa epops), la compétition interspécifique avec l'Etourneau (Sturnus vulgaris) pour les sites de nidification, peuvent être invoqués pour expliquer la raréfaction de la Chouette chevêche (Athene noctua), du Hibou petit duc (Otus scops), de la Huppe et du Torcol (Jynx torquilla). Toutes ces espèces sont vraisemblablement très affectées également par la quasi disparition des gros insectes : le Hanneton (Melolontha melolontha) en étant malheureusement l'exemple.

Durant la même période, un nombre beaucoup moins grand d'espèces ont connu une sensible augmentation de leurs effectifs. Pour certaines : le Courlis cendré (Numenius arquata), le Pipit des arbres (Anthus trivialis) (Bernard 1984 a), les raisons de cet accroissement sont inconnues. Par contre, pour quatre autres espèces, des explications satisfaisantes peuvent être avancées. La Tourterelle turque (Streptopelia decaocto) semble en

(1) limitée à la région située au Sud de la latitude de Meximieux

phase finale de son processus d'expansion géographique, mais pas du tout de sa véritable explosion démographique. L'installation du Vanneau huppé (Vanellus vanellus) semble pouvoir être corrélée à l'apparition de la culture du maïs (Bernard 1984 b). La progression de la Bouscarle de Cetti (Cettia cetti) a certainement profité d'une série d'hivers doux mais la vague de froid de l'hiver 1985 en a anéanti les populations. Le Corbeau freux (Corvus frugilegus) est une espèce relativement adaptable et la modernisation de l'agriculture lui offre désormais des ressources alimentaires importantes.

Plus que toute autre région naturelle du département de l'Ain, la Plaine de l'Ain a payé un lourd tribut au monde moderne. Déjà rongées par les zones industrielles, les gravières et les pratiques culturales modernes, les zones sèches se voient actuellement amputées de plusieurs milliers d'hectares par le passage de l'autoroute Lyon-Genève. Quel en sera le prochain ogre ? Les terrains militaires de la Valbonne et d'Ambérieu et, dans une moindre mesure, la modeste réserve botanique de Port-Galland, constituent les derniers refuges de la flore originelle. La sauvegarde de ces derniers bastions doit être l'action de tous : naturalistes certes, mais aussi les personnes désireuses de "retrouver leurs racines". Souhaitons aussi qu'enfin voie le jour la réserve d'Ambronay dont le dossier sommeille depuis trop longtemps dans le tiroir d'un quelconque bureau ministériel. Les zones humides sont également fortement menacées. Déjà la Lône du Grand Gravier n'est que l'ombre de ce qu'elle fut. La rivière de l'Ain, dont l'avifaune est hautement influencée par les lâchers de barrages et la pression touristique, est menacée par des projets de barrage, de création de bases de loisirs (la dernière mode) jusque dans le lit mineur de l'Ain, de "protection" des berges.

Comprendra-t-on enfin que toucher à cette précarité des milieux, à cette perpétuelle mouvance du cours, c'est tuer l'originalité de cette rivière, de sa faune et de sa flore ?

Ne renouvelons pas avec l'Ain ce que l'on a fait du Rhône

Heureusement, il reste encore quelques fous, amoureux d'un bon coin de pêche, de l'odeur d'une rivière, du sifflement des ailes d'une Poule de Carthage (2), pour oeuvrer à la protection de ce qui peut être encore sauvé. Ces fous ne seront pas compris et seront considérés comme passésistes, mais de cela ils n'en ont que faire. Réussir est leur seul but.

(2) nom local de l'Outarde canepetière

ANNEXE

Le tableau ci-dessous indique les modifications de statut des espèces entre 1973 (Bourbon et al. 1973) et 1985.

P : nicheur possible - PR : nicheur probable - C : nicheur certain
R : nicheur régulier - I : nicheur irrégulier.

	1973	1985		1973	1985
A/ Grèbe castagneux	CR	CR	B/ Oedicnème criard	CR	CR
Grèbe huppé		P	Petit gravelot	CR	CR
Blongios nain		PI	Vanneau huppé	CR	CR
Bihoreau gris	CR	CR	Courlis cendré	CR	CR
Aigrette garzette		CI	Goéland leucophaée	PR	PR
Héron pourpré		CI	Guifette moustac		PI
Cygne tuberculé		Pr	Pigeon colombin	CR	CR
Canard chipeau		PI	Pigeon ramier	CR	CR
Canard colvert	CR	CR	Tourterelle turque	CR	CR
Sercelle d'été	CI		Tourterelle des bois	CR	CR
Bondré apivore	Pr	Pr	Coucou-geai		PI
Milan noir	CR	CR	Coucou gris	CR	CR
Busard des roseaux		CR	Chouette effraie	CR	CR
Busard St-Martin	CR	CR	Hibou petit duc	CR	PI
Busard cendré	CR	CR	Chouette chevêche	CR	CI
Autour des palombes		PI	Chouette hulotte	CR	CR
Épervier d'Europe	Pr	Pr	Hibou des marais	PI	PI
Faucon crécerelle	CR	CR	Hibou moyen duc	CR	CR
Faucon hobereau	CR	CR	Engoulevent	CR	PI
Perdrix rouge		PI	Martinet noir	CR	CR
Perdrix grise	CR	CR	Martin pêcheur	CR	CR
Caille des blés	CR	CR	Huppe fasciée	CR	CR
Faisan de Colchide	CR	CR	Torcol	PI	PI
Râle d'eau	CR	CR	Pic cendré	PI	
Poule d'eau	CR	CR	Pic vert	CR	CR
Foulque macroule	CR	CR	Pic épeiche	CR	CR
Outarde canepetière	CR	CR	Pic épeichette	PI	CR
C/ Cochevis huppé	CI		D/ Fauvette orphée	CI	
Alouette lulu	CR	CR	Pouillot véloce	CR	CR
Alouette des champs	CR	CR	Pouillot fitis	CR	CR
Hirondelle de rivage	CR	CR	Roitelet huppé		Pr
Hirondelle de cheminée	CR	CR	Roitelet triple bandeau		Pr
Hirondelle de fenêtre	CR	CR	Mésange à longue queue	CR	CR
Pipit rousseline	Pr	Pr	Mésange nonnette	Pr	CR
Pipit des arbres	PI	CR	Mésange boréale	CR	CR
Bergeronnette des ruisseaux		CI	Mésange huppée		CR
Bergeronnette grise	CR	CR	Mésange noire		CR
Cincle plongeur		CI	Mésange bleue	CR	CR
Troglodyte	CR	CR	Mésange charbonnière	CR	CR
Accenteur mouchet		PI	Sitelle torchepot	CR	CR
Rougegorge	CR	CR	Grimpereau des jardins	CR	CR
Rossignol philomèle	CR	CR	Loriot d'Europe	CR	CR
Gorgebleue	CI	CR	Pie grièche écorcheur	CR	CI
Rougenueue noir	CR	CR	Pie grièche à poitrine rose	CR	
Rougenueue à front blanc	CR	CR	Pie grièche à tête rousse	CR	
Traquet tarier		CI	Geni des chênes	CR	CR
Traquet pâtre	CR	CR	Pie bavarde	CR	CR
Merle noir	CR	CR	Choucas	CR	CR
Grive musicienne	CR	CR	Corbeau freux	CR	CR
Grive draine	CR		Corneille noire	CR	CR
Bouscarle de Cetti	PI	CR	Étourneau sansonnet	CR	CR
Locustelle luscinioïde	CR	CR	Moineau domestique	CR	CR
Phragmite des joncs	Pr		Moineau friquet	CR	CR
Rousserolle effarvate	CR	CR	Pinson des arbres	CR	CR
Rousserolle turdoïde	CR	CR	Serin cini	CR	CR
Hypolaïs polyglotte	CR	CR	Verdier	CR	CR
Fauvette babillarde		Pr	Chardonneret	CR	CR
Fauvette grisette	CR	CR	Linotte mélodieuse	CR	CR
Fauvette des jardins	CR	CR	Bouvreuil pivoine	PI	CI
Fauvette à tête noire	CR	CR	Grosbec		CI
E/ Bruant jaune	PI	CR	F/ Bruant ortolan	CR	PI
Bruant zizi	CR	CR	Bruant des roseaux	CR	CR
			Bruant proyer	CR	CR

B I B L I O G R A P H I E

- BEAUFORT (DE) F. - 1983 - Livre rouge des espèces menacées en France - T.I. : Vertébrés. Secr. Faune Flore - Edit. Paris 233 p.
- BERNARD A. - 1981 - Sur une éventuelle reproduction du coucou-geai (Clamator glandarius) dans la Plaine de l'Ain Bull. Soc. Nat. Arch. Ain 1
- BERNARD A. - 1982 - Chronique ornithologique départementale : du 01.09.79 au 31.08.80 - Bull. Soc. Nat. Arch. Ain 2 22-41.
- BERNARD A. - 1983 - Chronique ornithologique départementale : du 01.09.80 au 31.08.81 - Bull. Soc. Nat. Arch. Ain 3 19-43.
- BERNARD A. - 1984 a. - Notes sur la progression du Pipit des arbres (Anthus trivialis) dans la Plaine de l'Ain - Effraie 2 16-17.
- BERNARD A. - 1984 b - L'expansion du Vanneau huppé (Vanellus vanellus) dans la Plaine de l'Ain - Effraie 2 11-15.
- BERNARD A. - 1985 - Statut de l'Outarde canepetière (Tetrax tetrax) dans la Plaine de l'Ain et impact de la construction de l'autoroute A42. - CORA Edit. 85 p.
- BOURBON M. - CZAJKOWSKI M. - LEBRETON P. - 1973 - Oiseaux de la Basse Vallée de l'Ain - Bull. Soc. Nat. Arch. Ain 87 - 37-52.
- BROYER J. - LEBRETON P. - 1983 - Atlas ornithologique Rhône-Alpes. Compléments 1980-1982 Bièvre 5 (suppl.) 75-118.
- CORA - 1984 - Les vertébrés terrestres sur le site de la future réserve d'Ambronay - CORA Edit. 18 p.
- GEROUDET P. - 1978 - Grands échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe - Delachaux et Nieslé Edit. Neuchâtel 429 p.
- LEBRETON P. - 1977 - Les oiseaux nicheurs rhônalpins C.R.D.P. Lyon Edit. 353 p.
- LEBRETON P. - 1980 - Atlas ornithologique Rhône-Alpes Compléments 1976-1979 - Bièvre 2 (suppl.) 1-80.

PERSAT H. - COCHET P. - 1979 - Rapport sur les effectifs
d'oiseaux nicheurs dans la colonie d'Ardéidés d'Ambronay
Rapport interne CORA.

RICHOUX M. - CORNILLON B. - 1979 - Compte-rendu ornithologique
annuel, de l'automne 1975 à l'été 1976 dans la région Rhône-
Alpes - Bièvre 1 (2) 17-36.

Alain BERNARD



CONSEQUENCES DE LA VAGUE DE FROID DE JANVIER 1985
SUR L'AVIFAUNE DANS L'OUEST LYONNAIS

Une vague de froid a envahi la France du 3 au 17 janvier 1985, avec des températures minimales avoisinant les - 20°C. Beaucoup d'espèces, comme le Flamant rose, ont subi des pertes spectaculaires. Mais qu'est-il advenu de nos oiseaux communs comme la Pie ou le Rouge-gorge ?

Cette étude a pour but de le montrer.

A - ZONE ET TECHNIQUES D'ETUDE

Environ 10 sorties par mois, de 2 à 3 heures chacune, ont été effectuées en avril-mai 1984/1985 et septembre-octobre 1984/1985 dans l'Ouest Lyonnais (district 23). La plupart des sorties ont été faites sur un trajet d'environ 6 km, dans les communes de La-Tour-de-Salvagny, Dardilly et Lentilly ; quelques unes ont concerné les communes des alentours : Tassin, Marcy-l'Etoile, Charbonnières...

Les biotopes concernés étaient des friches, bocages, champs, bois (feuillus et résineux) et quelques étangs.

Des observations ont également été effectuées sur deux mangeoires situées près des habitations à La-Tour-de-Salvagny et Charbonnières et alimentées en graines variées (tournesol, millet, riz...), margarine, pain et fruits.

B - PRESENTATION DES RESULTATS

Pour chaque espèce évoquée, 4 rubriques au plus ont été remplies :

- a - Observations pendant la vague de froid et juste après, avec, lorsque c'était possible, une comparaison avec l'hiver précédent.

- b - Impact sur la nidification (pour les espèces nicheuses) avril-mai 1984 et avril-mai 1985 sont comparés en calculant le rendement d'observations par sortie.
Exemple : 8 observations/21 sorties $R = 0,4$
- c - Impact postnuptial (au cas où apparaîtrait un impact sur la nidification) : rendement R pour septembre-octobre.
- d - Conclusion : les espèces ont été regroupées en 3 parties :
- . Celles pour lesquelles il existe des données quantitatives pour les 2 hivers 83/84 et 84/85.
 - . Celles pour lesquelles ces données n'existent que pour l'hiver 84/85.
 - . Celles pour lesquelles il n'existe pas de données hivernales quantitatives

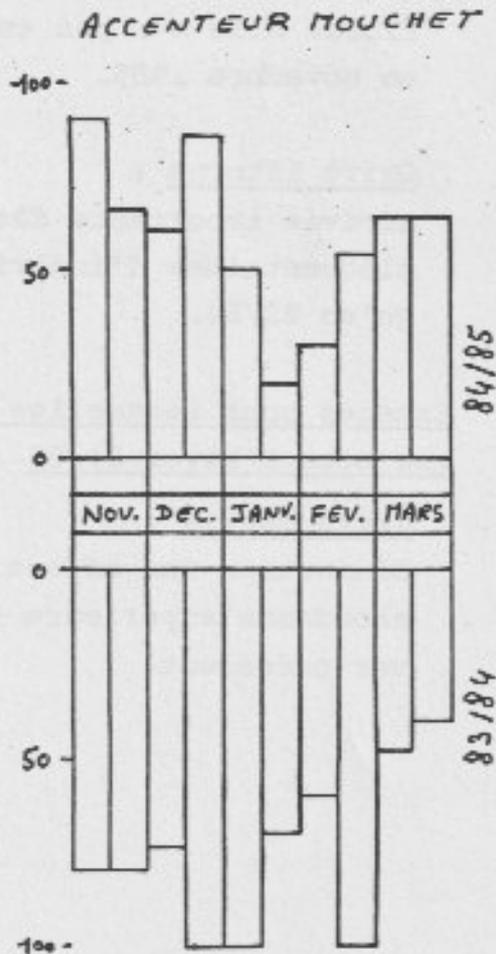
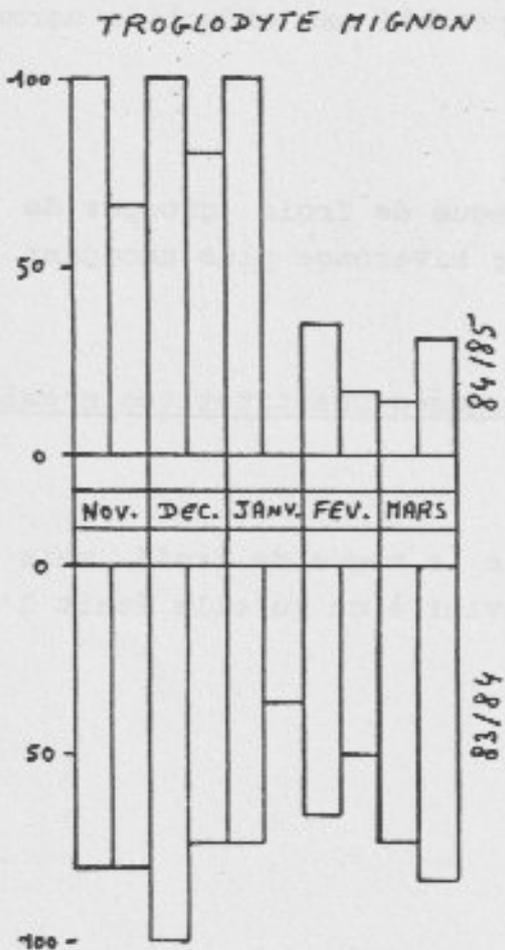
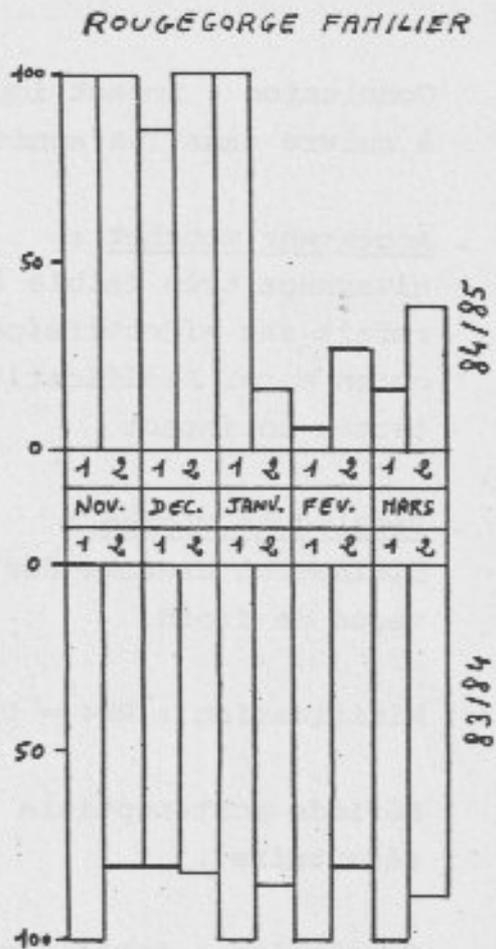
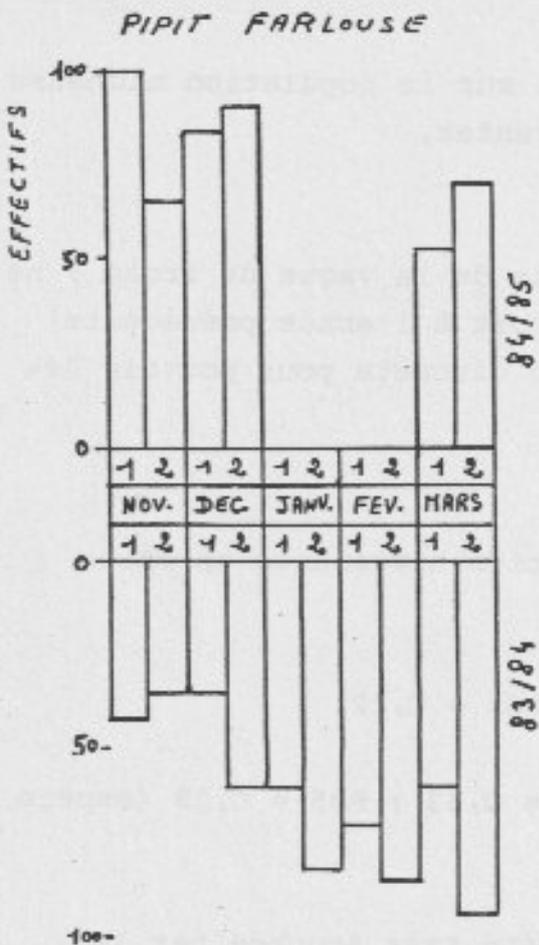
C - RESULTATS

Espèces pour lesquelles il existe des données quantitatives pour les 2 hivers 83/84 et 84/85 :

- . Pipit Farlouse et spioncelle :
Disparaissent dès le début de la vague de froid pour ne réapparaître qu'en mars, alors qu'ils étaient présents tout l'hiver précédent.
- . Rouge-gorge familier :
Effondrement des effectifs hivernants dès janvier.
1 cadavre à Marcy-l'Etoile en janvier.

Nidification : $R_{84} = 0,77$; $R_{85} = 0,43$

Période post-nuptiale : $R_{84} = 0,77$; $R_{85} = 0,81$; pas de différence (le Rouge-gorge est un migrateur partiel, nos populations hivernantes sont constituées pour l'essentiel d'oiseaux nordiques).



Conclusion : impact important sur la population nicheuse ;
à suivre dans les années suivantes.

. Accenteur mouchet :

Hivernage très faible à partir de la vague de froid ; ne
refait ses effectifs (par rapport à l'année précédente)
qu'en mars. Nidification trop discrète pour pouvoir dé-
tecter un impact

. Troglodyte mignon :

Diminution brutale des effectifs hivernants après la
vague de froid.

Nidification : R84 = 0,62 ; R85 = 0,22.

Période post-nuptiale : R84 = 0,53 ; R85 = 0,19 (espèce
sédentaire).

Conclusion : cette espèce a été très touchée par le
froid. Elle n'a pas encore rétabli ses effectifs normaux
en novembre 1985.

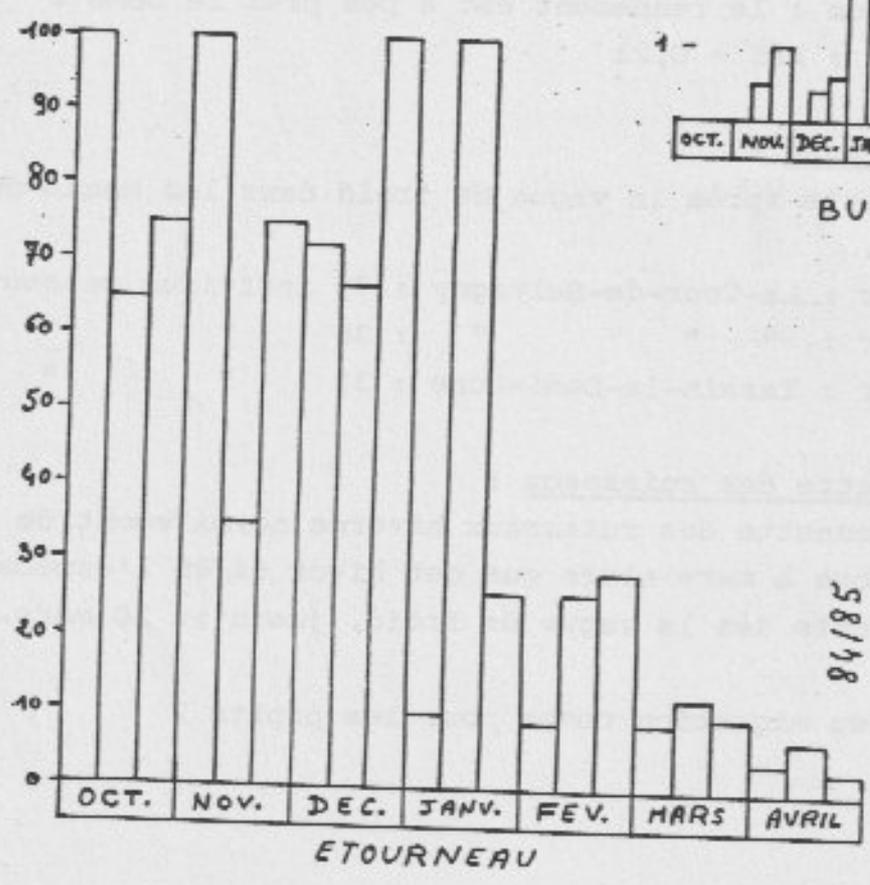
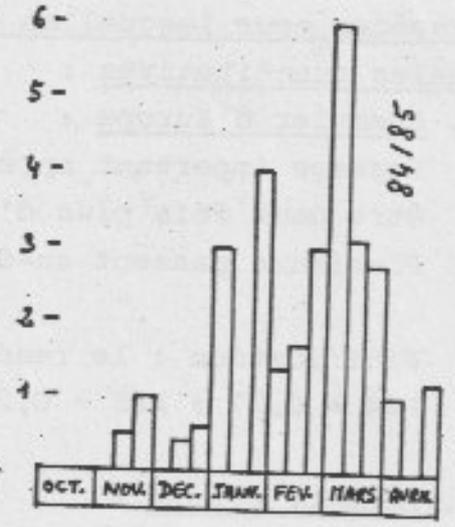
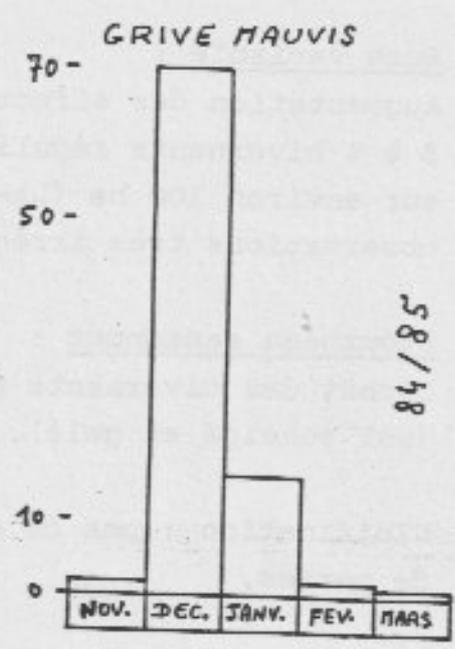
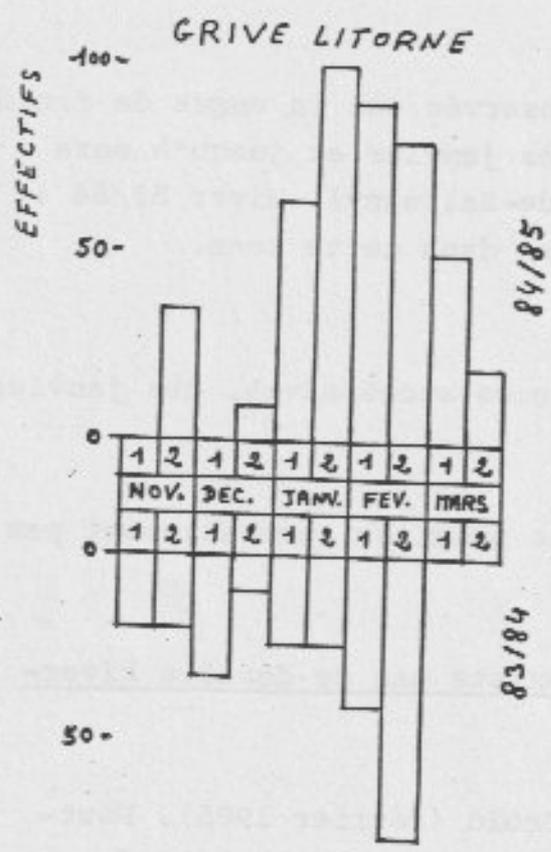
. Grive litorne :

Arrivée importante dès la vague de froid (groupes de
cinquantaines d'individus) ; hivernage plus abondant
qu'en 83/84.

Espèces pour lesquelles les données quantitatives n'existent
que pour l'hiver 84/85 :

. Grive mauvis :

Diminution des effectifs dès la vague de froid, mais
abondance supérieure en janvier à ce qu'elle était l'hi-
ver précédent.



. Buse variable :

Augmentation des effectifs observés dès la vague de froid :
3 à 4 hivernants réguliers dès janvier et jusqu'à mars
sur environ 100 ha (La-Tour-de-Salvagny). Hiver 83/84 :
observations très irrégulières dans cette zone.

. Etourneau sansonnet :

Départ des hivernants par vagues successives, dès janvier
(sol enneigé et gelé).

Nidification : pas de données précises, probablement pas
de pertes.

Espèces pour lesquelles il n'existe pas de données hiver-
nales quantitatives :

. Epervier d'Europe :

Passage important après le froid (février 1985). Peut-
être deux fois plus d'observations en cette période.
Plusieurs passent au-dessus des mangeoires.

Nidification : le rendement est à peu près le même :
R84 = 0,17 ; R85 = 0,21

. Mouette rieuse :

Passage juste après la vague de froid dans les Monts-du
Lyonnais :

19 janvier	: La-Tour-de-Salvagny	: 77 individus passent
20 janvier	: " " " "	: 36 " "
21 janvier	: Tassin-la-Demi-Lune	: 33 " "

. Bergeronnette des ruisseaux :

La Bergeronnette des ruisseaux hiverne normalement de
mi-septembre à mars alors que cet hiver 84/85 l'espèce
a été absente dès la vague de froid, jusqu'au 20 mars.

Y-a-t-il eu migration comme pour les pipits ?

• Martin-pêcheur :

Remarques pendant le froid : en 1983/1984, l'espèce était nicheuse et hivernante sur un plan d'eau à La-Tour-de-Salvagny et ce, jusqu'au 28.12.84. Aucune observation depuis.

En novembre 1985, l'espèce n'est toujours pas présente sur ce site. De nombreuses observations ont confirmé l'impact dramatique de la vague de froid sur cette espèce.

• Pic-vert :

Aucune observation.

Nidification : R84 = 0,41 ; R85 = 0,28 - Baisse évidente de la population nicheuse.

Période post-nuptiale : R84 = 0,57 ; R85 = 0,31 - Confirmation de la baisse des effectifs.

Conclusion : le Pic-vert a sensiblement souffert du froid. Il n'a toujours pas refait ses effectifs.

• Pic épeichette :

L'oiseau n'a pas régressé dans le secteur, il a même progressé!

Nidification : R84 = 0,06 ; R85 = 0,12 - Hausse de la population nicheuse.

Période post-nuptiale : R84 = 0,25 ; R85 = 0,05 - Effet contradictoire.

Conclusion : aucune conclusion possible.

• Alouette des champs :

Absence totale au mois de janvier. Refait ses effectifs d'hivernage seulement en février.

Nidification (à Dardilly et Lentilly) : R84 = 0,75 ;
R85 = 0,91 - Approximativement pas de changement.

Conclusion : pas de répercussion apparente sur la population nicheuse de ce secteur.

. Cochevis huppé :

Individu le 13 janvier (- 8°C) à Dardilly (69) sur un champ enneigé.

Seule citation de cette espèce dans ce secteur depuis 5 ans. L'espèce est tout à fait occasionnelle.

. Pinson du nord :

3 citations seulement au cours de l'hiver 83/84 (février et avril) alors que cet hiver, dès la vague de froid, une population de pinsons du nord est arrivée (premier individu le 6 janvier). Présent pour la première fois aux mangeoires à La-Tour-de-Salvagny le 20 janvier (17 individus).

. Pinson des arbres :

Hivernage réduit dès la vague de froid.

Nidification : R84 = 0,72 : R85 = 0,76 - Identiques

Période post-nuptiale : semble moins abondant.

. Chardonneret élégant :

Gros passages dès la fin de la vague de froid :

- . 22 janvier : 1 individu
- 23 janvier : 20 individus
- 26 janvier : 26 individus
- 30 janvier : 30 individus

Nidification : R84 = 0,61 ; R85 = 0,70 - approximativement même population nicheuse.

Conclusion : pas de variation sensible.

. Verdier d'Europe :

39 individus à la mangeoire à La-Tour-de-Salvagney (mais comme l'année dernière).

Nidification : R84 = 0,64 ; R85 = 0,67 - autant de nicheurs

Conclusion : n'a visiblement pas été touché par le froid.

. Linotte mélodieuse :

Moins commune en janvier, mais comme l'année dernière (passage d'automne terminé).

Nidification : R84 = 0,41 ; R85 = 0,67 - Surprenant.

. Geai des chênes :

Baisse visible des hivernants dès la vague de froid.

Nidification : R84 = 0,94 ; R85 = 0,57 - Baisse de la population nicheuse ?

Période postnuptiale : baisse

D - CONCLUSION

En dépit des incertitudes sur le destin de certaines espèces (Geai, Accenteur, Linotte...), liées aux limitations de la technique de prospection utilisée (mais aussi, peut être, à l'efficacité croissante des observateurs!), la vague de froid de janvier 1985 semble avoir eu un impact important sur l'avifaune hivernante.

Dans le cas du Rouge-gorge, du Troglodyte mignon et du Martin-pêcheur au moins, l'impact significatif sur la nidification observé dans cette étude et ailleurs doit pousser les ornithologues à surveiller leur statut dans les années qui viennent.

Romain JULLIARD
Laurent MANDRILLON

RESUME DES OBSERVATIONS

	H	N	PN	R.A.S.
Epervier d'Europe	↗			
Buse variable	↗			
Busard Saint-Martin				X
Faucon crécerelle				X
Poule d'eau				X
Faisan				X
Mouette rieuse				
Bergeronnette des ruisseaux	↗			
Accenteur mouchet	↗	↗?		
Rouge-gorge familier	↗		=	
Grive litorne	↗			
Grive mauvis	↗			
Troglodyte mignon	↗	↗	↗	
Bruant fou				X
Pinson du nord	↗			
Pinson des arbres	↗		↗?	
Chardonneret élégant	↗			
Verdier d'Europe				
Linotte mélodieuse	↗	..o		
Moineau friquet	↗	↗?	↗?	X
Geai des chênes	↗	↗?		
Choucas des tours				
Etourneau sansonnet	↗			
Tourterelle turque				X
Merle noir				
Grives musicienne et drainé				X
mésange à longue queue				X
Mésange charbonnière				
Mésange bleue				X
Mésanges huppée et noire				X
M. nonnette et boréale				X
Grinpereau des jardins				X
Bruant zizi				X
Bruantsjaune et des roseaux				X
Gros-bec et Bouvreuil				X
Moineau domestique				X
Pie et Corneille noire				X
Corbeau freux				X
Roitelets huppés et triple bandeaux				X
Martin pêcheur	↗	↗	↗	
Pic-vert	↗	↗	↗	
Pic épeichette				X
Alouettes des champs	↗			X
Cochevis huppé				X
Pipits farlouse et spioncelle	↗			
Pic épeiche				

BILAN DES OPERATIONS DE BAGUAGE 1984
DEPARTEMENT DE L'AIN

SECTEURS D'ACTIVITES (voir carte)

Ces secteurs sont recherchés en fonction de la densité des espèces présentes et s'inscrivant dans les programmes de recherche. Ainsi, un axe de travail est choisi pour les espèces en nidification. C'est le cas pour l'Hirondelle de rivage et la Grive litorne : le baguage est alors pratiqué au sein des colonies.

La période de reproduction est aussi déterminante pour les captures de canards sur les étangs de la Dombes. Ce programme de baguage est géré directement par l'O.N.C.

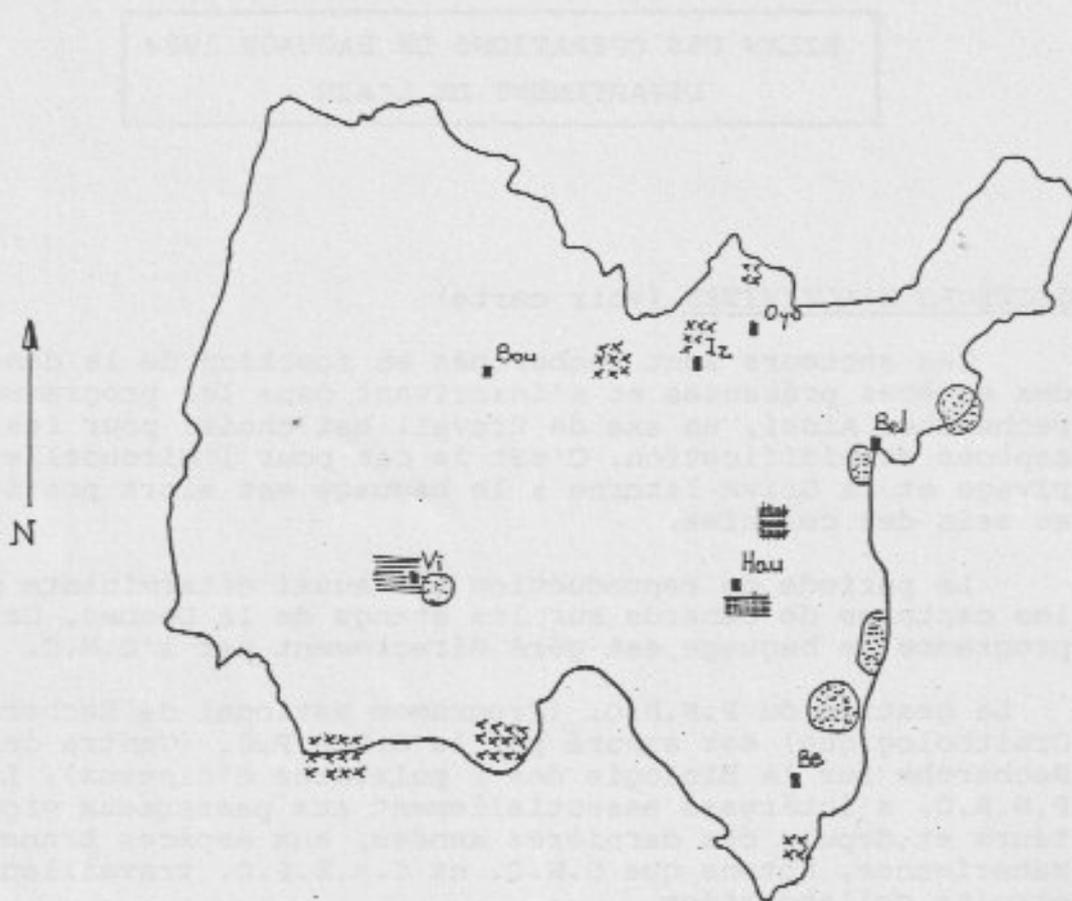
La gestion du P.N.R.O. (Programme National de Recherche Ornithologique) est assuré par le C.R.B.P.O. (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'oiseaux). Le P.N.R.O. s'intéresse essentiellement aux passereaux migrateurs et, depuis ces dernières années, aux espèces transsahariennes. Notons que O.N.C. et C.R.B.P.O. travaillent en étroite collaboration.

Le baguage des Hirondelles de rivage s'effectue dans des colonies du Nord (Izernore, Dortan, Villereversure) et du Sud (Port-Galland, Miribel-Jonage, Leyrieu) du département qui sont pour ainsi dire les seules connues.

Le baguage des Grives litorne se déroule aussi dans des colonies du triangle Hauteville, Brénod, Aranc.

Quant au baguage en période de migration, citons les secteurs situés en majeure partie sur le Rhône : l'Etournel, Bellegarde, Arlot, les Iles de Chautagne, le marais de Lavours. Un dernier point à l'écart : la réserve du parc ornithologique de Villars-les-Dombes

On remarque qu'aucune activité n'est menée dans le quart Nord-Ouest du département. Le baguage demande de gros investissements en temps et en déplacements par ceux qui le pratiquent ; hélas nous ne pouvons pas aller en Bresse ce qui est certainement dommage ; nous ne sommes pas assez nombreux.



Baguage dans le département de l'Ain en 1984

- | | | | | | |
|-------|--------------------|-------|------------|-------|--------------------|
| Bou : | Bourg en Bresse | Le : | Leignore | Oyo : | Oyonnax |
| Vi : | Villars-les-Dombes | Bel : | Bellegarde | Hau : | Hauteville-Lompnès |
| Be : | Belley | | | | |

- xxxx colonies d'hirondelles de rivage
- ==== colonies de grives littorales
- zone de baguage en périodes pré et post-nuptiales
- ==== zone de baguage des Anatides (programme ONC)

RESULTATS

L'Hirondelle de rivage :

Le baguage s'est déroulé pour les colonies du Sud-Cuest du département les 31.05.84 et 21.07.84, organisé par le C.E.V.R. équipe : J.C. Paucod - Y. Thonnérieux - H. Coquillard

pour les colonies du Nord du département les 13.06.84 et 9.07.84.

équipe : Y. Beauvallet - D. Goy - ont collaboré, les membres du CORA-Ain (B. Gougeon - O. Waille - P. et J.B. Crouzier - A. Bernard - C. Brunet - O. Bertrand).

Le total d'oiseaux bagués est de 694 pour 1984 avec un total de 51 contrôles (oiseaux déjà bagués).

La colonie la plus importante est celle de Port-Galland : 261 bagues y furent posées le 2.06.84. Une nouvelle colonie vers Loyette est signalée.

Sur les sites du Nord, il n'y avait jamais eu d'opération de baguage. La colonie la plus importante est celle de Villereversure avec 147 bagues posées. Cette colonie est remarquable par le fait qu'elle se trouve, d'une certaine manière, protégée, étant dans l'enceinte d'une carrière privée. Elle fait un peu plus de 6 m. de long et l'ensemble des 100 nids est très compact.

Sur ces colonies nous avons pu effectuer 6 contrôles : 2 oiseaux furent bagués la même saison : une hirondelle baguée à Nievroz est contrôlée à Izernore 4 jours plus tard ; un deuxième individu, bagué à Port-Galland le 2 juin, est contrôlé à Izernore le 9 juillet, soit 5 semaines plus tard. Comment interpréter de tels déplacements ? Existe-t-il donc des colonies de type "étape" où les oiseaux séjournent quelques jours à quelques semaines ? Comment les oiseaux choisissent-ils une colonie ? Qu'est-ce qui les pousse à quitter un site pour un autre en pleine période de reproduction ? Autant de questions qui se posent. En poursuivant les études sur le terrain et, simultanément sur les colonies les plus importantes de la région, on devrait, d'ici quelques années, trouver l'ébauche des premières réponses...

Pour mieux cerner la biologie de reproduction de ce passereau si sensible, il serait intéressant, et même capital, que les ornithologues recensent, par département, les colonies de façon précise en notant, d'une année sur l'autre, les fluctuations d'effectifs, en signalant tout abandon ou même création de colonie, en intervenant lorsque cela est possible contre les destructions de nids. Il ne faut pas hésiter à faire établir un constat de pillage par la gendarmerie, même s'il faut passer par des palabres avant que la Maréchaussée ne décide de se déplacer. Il faut prendre le temps d'expliquer ce que représente une espèce animale protégée. L'exercice est souvent pénible et fastidieux. Tel fut le cas à Izernore, le 8 juillet 1984, où une partie d'une colonie fut détruite la veille.

Rappelons que nous traversons une période assez sombre pour ce passereau : dès décembre 1984, le C.R.B.P.O. annonçait une chute importante, voire catastrophique, des effectifs des colonies nidificatrices, le taux de diminution étant parfois supérieur à 50 %. Le problème est amplifié par des conditions d'hivernage difficiles pour les populations transitant par le Sahel.

Pour revenir à la distribution des colonies dans le département, nous remarquons que le cours supérieur du Rhône, en amont de Belley jusqu'à la frontière suisse, est particulièrement pauvre en sites pouvant accepter une colonie d'Hirondelles de rivage. La raison en est évidente lorsqu'on connaît les aménagements et les rives bétonnées vers Seyssel. Malgré un passage régulier des oiseaux en Chautagne, les berges du "vieux fleuve" ne semblent pas les retenir. Au nord de Seyssel, le rivage boisé prend souvent l'allure de falaises, le cours est très encaissé dans le secteur de Génissiat. Seule, la commune de Bellegarde possède une petite colonie de 25 couples, située dans une carrière en exploitation. Jusqu'à présent, nous n'avons pas connaissance de nidification entre Bellegarde et l'Etournel, les bords sont difficiles d'accès et il y a peut être un défaut de prospection.

• La Grive litorne

Le baguage s'est déroulé du 15 mars 1984 au 27 mai 1984.

Trois opérations furent menées dans la région de Brénod. La nidification a lieu en zone de moyenne altitude. Le plateau du Bugey possède des biotopes favorables aux colonies : hêtraies et peupleraies en bordure de prairies humides, pour une altitude variant de 900 à 1 200 m. Remarquons que la nidification est certaine pour des régions plus basses comme la Michaille (de Culoz à Bellegarde, versant Ain) et le marais de Lavours. Mais les effectifs sont moindres (quelques nids isolés) alors que sur le plateau l'on peut rencontrer des regroupements en petites colonies, d'une vingtaine de nids (ceci est un maximum pour notre département).

A l'issue des opérations de baguage, 32 oiseaux furent marqués : 28 poussins (33 le furent pour toute la France en 1984 !), 4 adultes (175 le furent pour toute la France en 1984 !).

Les adultes sont difficiles à capturer à cette période, car il sont méfiants ; de plus, il ne semble pas y avoir de déplacements préférentiels autour des colonies.

Notons qu'un nid fut trouvé avec 8 oeufs !

. Les Anatidés : baguage O.N.C. :

Les opérations furent réalisées par J.Y. Fournier durant l'été, sur les étangs de la Dombes, avec le concours des membres du CORA-Ain

tableau des captures

espèce	Juv.	ad.	espèce	Juv.	ad.
Colvert	7	2	Morillon	66	4
Chipeau	9	-	Grèbe à cou n.	3	2
Nette rousse	5	-	Grèbe huppé	1	-
Sarcelle d'été	9	-	Foulque	3	-
Milouin	227	6			

Signalons, dès l'automne, des reprises dues à la chasse pour les Sarcelles d'été, dont une au Mali.

. Le P.N.R.O. :

Pour les autres espèces s'inscrivant dans le programme national de recherche et dans des études internationales, les captures ont eu lieu du 9 mars au 9 décembre 1984 sur :

- l'étang du Grand Turlet, par T. Nicaise (Villars-les-Dombes)
- l'Etournel (Collonges)
- le marais de Lavours (Lavours, Béon, Polliou), par Y. Beauvallet et D. Goy
- le cours du Rhône (Bellegarde et Chautagne), par Y. Beauvallet et D. Goy.

Nous avons surtout essayé d'exploiter le site de l'Etournel, particulièrement en automne. Ce lieu est si important pour le passage des oiseaux planeurs : pigeons, laridés, cormorans... mais si méconnu pour les passereaux, mis à part les corvidés.

Nous nous sommes surtout employés à rechercher les emplacements les plus favorables aux captures. Le niveau en eau du fleuve variant tous les jours en fonction de l'humeur des barrages, chaque opération doit s'adapter aux conditions du moment, le passage des oiseaux étant différent selon la superficie des zones découvertes. Pour citer un exemple, le Bruant des roseaux qui aime bien se nourrir à terre, ne s'arrête pas dans la végétation basse lorsque les eaux du Rhône recouvrent le sol. Ce sont ces fluctuations du niveau du fleuve qui assurent l'originalité de la réserve de chasse de l'Etournel.

Dans les années à venir, nous souhaitons intensifier les opérations, car ce lieu donne un bon aperçu du flux migratoire au ras du sol et de l'eau. Le mouvement automnal des populations d'oiseaux est connu en altitude grâce aux expériences qui se déroulèrent "autrefois" aux cols de Bretolet et de la Gilèse. Il serait intéressant d'arriver à des résultats comparables (en toute modestie). Mieux connaître un milieu est de donner les armes et les arguments pour mieux le défendre. Le Rhône peut encore souffrir et l'on sait qu'en matière d'agression certains ont l'imagination autant fertile qu'illimitée.

Tableau des captures 1984
pour les espèces inscrites au P.N.R.O.

Bécassine sourde	1	Grive draine	2
Martin pêcheur	7	Bouscarle de Cetti	10
Torcol	1	Locustelle tachetée	1
Hirondelle rustique	66	Lusciniolle à moust. .	2
H. de rivage	694	Phragmite des joncs	10
Pipit des arbres	5	Rousserolle verderolle	3
Bergeronnette grise	1	Rousserolle effarvate	66
Traquet tarier	2	Hypolaïs polyglotte	3
Rouge queue noir	3	Fauvette des jardins	11
R. queue à front blanc	6	Fauvette à tête noire	147
Rouge gorge	99	Fauvette grisette	7
Rossignol philomèle	5	Pouillot fitis	13
Gorge bleue	1	Pouillot véloce	55
Merle noir	54	Gobe mouche noir	5
Merle à plastron	1	Bruant des roseaux	108
Grive litorne	32	Verdier	12
Grive musicienne	7	TOTAL	1 440

CONTROLES ET REPRISES, POUR LE DEPARTEMENT, ANNES 1983-1984 :
OISEAUX BAGUES A L'ETRANGER

• Les Phalacrocoracidés :

3 grands Cormorans porteurs de bagues colorées et de bagues chiffrées ont pu être "décodés" à l'Etournel depuis la rive du Rhône, au moyen d'un télescope (jeu que nous recommandons vivement à tout ornithologue ayant une bonne vue et surtout les nerfs solides...).

1 adulte	5 et 10.12.83	bagué poussin à Vorso Jylland Danemark - le 1.07.80
1 ?	16-17-18/10/84	bagué poussin, même lieu, le 20.06.83
1 immature	25/04/84	bagué poussin, même lieu, le 22.06.83

• Les Anatidés (tous tués à la chasse) :

Fuligule milouin

5.01.83	♀		Oberkirch	Suisse
Sermoyer		baguée le 1.02.80		
26.11.83	♂	2ème année	Abberton	Angleterre
St Paul de Varax		bagué le 5.06.82		
18.12.83	♀	poussin	Lac Engure	
Villars-les-Dombes		bagué le 31.05.83	U.R.S.S.	Lettonie
21.12.83	♂		Oberkirch	Suisse
Villars-les-Dombes		bagué le 9.02.81		
28.12.83			Oberkirch	Suisse
Villars-les-Dombes		bagué le 11.02.81		
07.01.84	♂	1ère année	Blunham	Angleterre
Feillens		bagué le 25.01.81		
05.02.84	♂		Oberkirch	Suisse
Marlieux		bagué le 31.12.81		
28.02.84	♂		Oberkirch	Suisse
Villieu		bagué le 23.12.83		
29.09.84	♂		Oberkirch	Suisse
Versailleux		bagué le 19.03.84		

Fuligule morillon

7/83 Bouligneux	bagué poussin le 29.06.77	Lac Engure U.R.S.S. Lettonie
2.01.83 Izernore	♀ bagué le 18.1.80	Oberkirch Suisse
30.09.84 Marlieux	♀ bagué le 19.1.80	Oberkirch Suisse

Colvert

16.1.83 Birieux	♂ ⁷ 1ère année bagué le 20.6.82	Gorsow Pologne
11.2.83 Dombes ?	♂ ⁷ 1ère année bagué le 5.7.81	Gorsow Pologne
21.12.83 Villeneuve	♂ ⁷ 1ère année bagué le 20.6.82	Gorsow Pologne
8.01.84 Chalamont	♂ ⁷ + de 1 an bagué le 23.7.83	Speichersée Allemagne de l'Ouest
15.1.84 Le Montellier	♂ ⁷ 1ère année bagué le 3.7.82	Gorsow Pologne
9.9.84 Bouligneux	♂ ⁷ 1ère année bagué le 3.7.83	Gorsow Pologne

Chipeau

15.2.83 St-Marcel-en-Dombes	♂ ⁷ + de 1 an bagué le 30.9.81	Speichersee Allemagne de l'Ouest
28.1.84 St-Paul-de-Varax	♂ ⁷ + de 1 an bagué le 31.8.82	Speichersee Allemagne de l'Ouest

Sarcelle d'hiver

11.9.83 Sandrans	♂ ⁷ 1ère année bagué le 18.7.82	Gorsow Pologne
25.9.83 Marlieux	poussin bagué le 18.7.82	Vitajarvu Finlande
9.9.84 Bouligneux	♂ ⁷ 1ère année bagué le 21.7.82	Gorsow Pologne

. Les laridés :

Ils feront l'objet d'un article spécial lorsque nous aurons le courage de l'écrire...

Nous possédons actuellement 24 lectures complètes de bagues de Mouettes rieuses, origine : France, Suisse, Angleterre, Tchécoslovaquie, Pologne, U.R.S.S., Finlande, ainsi que 2 lectures de bagues de Goélands leucophées à pied jaune (Larus argentatus cachinarius), origine fran-

çaise (Iles Porquerolles) et enfin, une lecture de bague de Goéland cendré d'origine polonaise.

Toutes ces lectures ont été faites sur la décharge de Bellegarde, au moyen d'un télescope.

. Les Tytonidés :

2 Chouettes effraies victimes de la circulation routière		
5.11.83	bagué poussin	Ependes Suisse
Jujurieux	le 5.7.83	
14.3.83	bagué poussin	Bodematt Suisse
Culoz	le 4.8.82	

. Les passereaux :

Rouge gorge

St-Remy-la-Tulipe	bagué lère année	Oland Suède
21.1.83	le 11.10.82	

Grive litorne

24.12.83	bagué poussin	Soorike U.R.S.S.
St-Paul-de-Varax	le 20.05.79	

Roitelet huppé (tué par une voiture)

15.12.83	♀	Hel Pologne
Grièges	bagué le 7.10.83	

Pinson des arbres

9.01.84	♀ adulte	Kaliningrad
Polliat	bagué le 2.10.83	U.R.S.S.

Toutes ces données sont extraites du fichier de reprises du centre régional de baguage du CORA.

Y. BEAUVALLET
D. GOY

Comptage d'oiseaux aquatiques en Dombes 11 janvier 1986

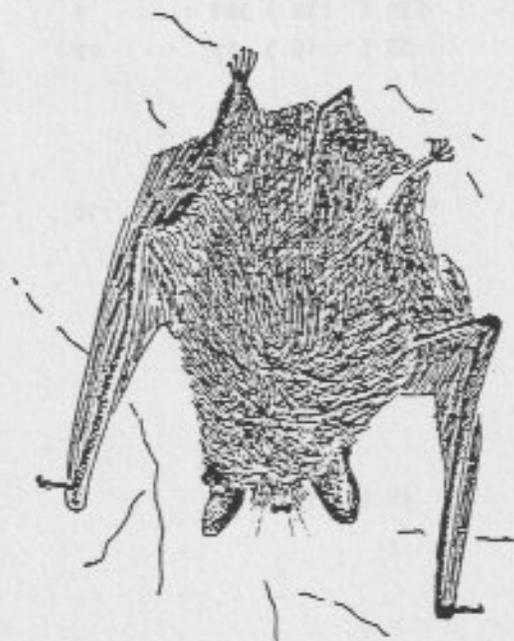
	Zone Ouest	Zone Cent.	Zone N.E	Zone Ce. O	Zone Sud	Dombes sans Rés.	Réserve Villars	Total Dombes
Grèbe huppé	4					4		4
Grand Cormoran		8				8		8
Bihoreau gris							5	5
Héron cendré	28	50	17	46	76	217	20	237
Cygne tuberculé	9		2	2		13		13
Tademe de Belen				1	1	2		2
Canard siffleur	6			55		61	3	64
chipeau	71			4	3	78		78
Sarcelle d'hiver		10		144	2	156	10	166
Canard colvert	1268	534	238	422	659	3121	4010	7131
pilet				1		1	4	5
souchet	30	4		11	2	47	63	110
Anas sp.		2	80			82		82
Fuligule milouin	261	4	1	24	116	406	132	538
merillon	17	1			2	20	10	30
Garret à oeil d'or	2					2		2
Poulque macroule	487	15	14	91	44	651	402	1051
Vanneau huppé	224	102	224	82	131	763	1	764
Bécasseau variable	1	2				3		3
minute	2					2		2
Courlis cendré	8			3		11		11
Géland leucophaé	26	2		5		33	12	45
Martin - pêcheur	1					1		1

Comptage d'oiseaux aquatiques
Dpt de l'Ain - Mi janvier 1986

	Dombes (Res. Vill.)	Bresse	Hte Vall. Ain	Bas Val. Ain	Rhône Belleg. à Belley (Lit au rèl)	Total
Grèbe castagneux		3	14	29	33 (21)	79
huppé	4	26	148	18	110 (39)	306
à cou noir					5 (5)	5
Grand Cormoran	8		105		40 (40)	153
Bihoreau gris	5 (5)					5
Héron cendré	237 (20)	16		15	12 (6)	280
Cygne tuberculé	13			4	81 (9)	98
Tadorne de Belon	2					2
Canard siffleur	64 (3)		1		30 (30)	95
chipeau	78				14 (14)	92
Sarcelle d'hiver	166 (10)				25 (25)	191
Canard colvert	713 (4010)	41	174		425 (425)	7771
pilet	5 (4)				4	9
souchet	110 (63)					110
Anas sp.	82					82
Fuligule milouin	538 (132)	327	9	1	1733 (1113)	2608
merillon	30 (10)	28	12		2662 (1739)	2732
Garret à oeil d'or	2				1 (1)	3
Harle piette		2				2
bièvre					1	1
Poulque macreule	1051 (402)	376	170	174	593 (484)	2354
Vanneau huppé	764 (1)	150				914
Bécasseau minute	2					2
variable	3					3
Courlis cendré	11					11
Chevalier guignette					1	1
Goéland cendré		6		3		9
leucophaé	45 (12)		1	8		54
Martin - pêcheur	1				1	2

CHAUVES-SOURIS DES GROTTES DE L'AIN

Les chauves-souris ont attiré l'attention des spéléologues par leur aspect surprenant, mais aussi parce qu'il s'agit des seuls mammifères de nos régions qui utilisent de façon régulière le milieu souterrain. Il faut cependant savoir que le nom de chauve-souris désigne, en France, 30 espèces différentes. Moins d'un tiers d'entre elles est intéressé par les grottes. Les autres occupent les greniers, les arbres, les fissures de murailles, les ponts... Certaines, tel le Minioptère, sont très liées au monde souterrain lorsqu'il s'agit de trouver un abri hivernal ou un gîte pour l'élevage des jeunes. La nourriture, toutefois, est constituée d'insectes capturés à l'air libre, pendant les vols nocturnes.



Murin à moustaches (Myotis mystacinus)

LES ESPECES RENCONTREES DANS LES GROTTEES DE L'AIN

Un fichier des observations effectuées dans le département est tenu à jour au fur et à mesure des informations recueillies : 16 espèces, à ce jour, ont été notées en grotte sur les 21 connues dans l'Ain. Quelques autres pourraient encore y être signalées, occasionnellement (tableau I).

Notons qu'aucune grotte n'abrite de rassemblement de reproduction tels qu'on en connaît dans les départements voisins (Isère, Jura). Les espèces susceptibles d'élever leurs jeunes en milieu souterrain sont notamment : le Minioptère, le Grand et le Petit Murin, le Grand Rhinolophe et le Rhinolophe euryale, parfois le Murin à Oreilles échan-crées.

ESPECES OBSERVEES DANS LES GROTTEES DE L'AIN .		A	B	C	
1.	Grand Rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	49	56 %	peu fréquent
	Petit Rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	46	52 %	fréquent
2.	Minioptère	Miniopterus schreibersi	12	13,8%	rare
	Oreillard roux	Plecotus auritus	8	9,2%	fréquent
3.	Murin à Oreilles échan-crées	Myotis emarginatus	6	6,9%	peu fréquent
	Rhinolophe euryale	Rhinolophus euryale	6	6,9%	accidentel
	Barbastelle	Barbastella barbastellus	5	5,7%	peu fréquent
	Murin à moustaches	Myotis mystacinus	5	5,7%	fréquent
	Grand Murin	Myotis myotis	5	5,7%	rare
4.	Murin de Bechstein	Myotis bechsteini	4	4,6%	rare
	Oreillard gris	Plecotus austriacus	4	4,6%	peu fréquent
	Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	3	3,4%	fréquent
	Murin de Natterer	Myotis nattereri	2	2,3%	rare
	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	2	2,3%	fréquent
	Pipistrelle de Nothusius	Pipistrellus nathusii	1	1,1%	rare
	Petit Murin	Myotis blythi	1	1,1%	accidentel

tableau I

1. fréquent en grotte/ 2. peu fréquent/ 3. rare/ 4. accidentel

A - nombre de cavités dans lesquelles l'espèce a été observée (observations personnelles ou informateurs, bibliographie...) (fichier septembre 1985)

B - Proportion de cavités occupées par l'espèce par rapport au nombre total de cavités dans lesquelles ont été observées des chauves-souris, soit 87.

C - Statut départemental tous milieux confondus : bâtiments, arbres, ponts...

Les cavités sont surtout habitées pendant la mauvaise saison. Le nombre d'observations augmente au fur et à mesure de l'automne jusque dans l'hiver, puis régresse dès mars, jusqu'en mai : grottes (Minioptères, Grand et Petit Murin, Rhinolophe euryale, parfois Grand Rhinolophe...), bâtiments, greniers (Petit et Grand Rhinolophe, Murin à Oreilles échancrées, Grand Murin, Oreillard...), ou fissures de murailles (Murin de daubenton, Pipistrelles...). Ces rassemblements sont surtout le fait des femelles. Les mâles se tiennent à l'écart et peuvent encore choisir d'estiver dans des grottes (Grand Rhinolophe...).

A l'heure actuelle, 87 cavités sont notées pour avoir permis l'observation d'au moins une chauve-souris sur 57 communes de la partie Est du département (montagnes calcaires). Ces cavités peuvent également être artificielles, les conditions de vie offertes étant identiques aux grottes. Le tableau ci-dessus nous indique que l'espèce la plus fréquente est le Grand Rhinolophe, suivi du Petit, plus discret. Fréquence des observations ne signifie pas abondance de l'espèce : en effet, les Rhinolophes se dissimulent peu et sont donc facilement observés. Cependant il s'agit plus souvent d'individus isolés, dispersés dans un grand nombre de cavités. Le total de la population, difficile à estimer, est toutefois probablement peu important. On peut penser que la plupart des individus de ces Rhinolophes hibernent en milieu souterrain, ce qui n'est pas le cas de la majorité des autres espèces. Il est donc intéressant de mentionner la présence de ces animaux lors des visites en précisant date et effectifs. Les Grands et Petits Rhinolophes peuvent d'ailleurs être aisément déterminés sans aucun dérangement, avec un peu d'attention. Il faut savoir que les Rhinolophes ont progressivement disparus de plusieurs régions d'Europe (Belgique...). Le spéléologue pourrait, par ces observations, suivre l'évolution de ces populations qui sont des témoins de la bonne ou de la mauvaise gestion de notre environnement.

Le nombre d'espèces notées en grotte n'a pas varié depuis un précédent bilan de 1979, mais, pour quelques unes, les observations ne sont affinées (Rolandez, 1979).

Grand Rhinolophe : isolés ou en petits groupes, ce sont les animaux les plus fréquemment observés. Ils hibernent presque exclusivement dans le milieu souterrain (ou assimilé : caves...), surtout dans la moitié karstique de l'Ain, alors que les jeunes sont élevés dans les greniers de Dombes comme du Bugey.

Petit Rhinolophe : Toujours isolés en hiver, les individus se dissimulent facilement. Ils sont souvent fidèles à une cavité et même à un emplacement. En été, c'est l'espèce la plus fréquente dans les greniers et combles du département.

Rhinolophe Euryale : Les 6 cavités dans lesquelles il a été noté apportent surtout des observations anciennes ou des ossements. L'espèce est donc très rare bien qu'elle se reproduise encore dans le Jura, en grotte. En France, elle s'est considérablement raréfiée.

Grand Murin : Réputé commun en France, il est plutôt rare dans l'Ain, n'ayant fait l'objet que d'observations isolées dans 5 grottes. On peut cependant penser le trouver en reproduction ultérieurement.

Petit Murin : Il n'est également connu que par de rares citations, notamment par une mandibule trouvée dans une grotte de Premezel, aujourd'hui désertée. Il se reproduit toutefois dans le Jura, tandis qu'une cavité de l'Isère où il élevait ses jeunes voit actuellement sa population décliner.

Murin à Oreilles Echancrées : Observation, en grotte, d'individus isolés. Trois sites de reproduction sont cependant connus dans des greniers et une grotte de l'Isère abrite irrégulièrement un rassemblement estival.

Murin à moustaches : Cette espèce fréquente, souvent confondue avec les Pipistrelles, est peu rencontrée en grotte, si ce n'est par plusieurs ossements. Elle a été observée dans des cavités de la vallée de la Valserine et des ossements m'ont été rapportés de gouffres de la Forêt de Champfronier (M. Neyroud).

Murin de Bechstein : Réputé peu commun en France, il a cependant fait l'objet de plusieurs citations en grotte, sous forme d'ossements, jusque dans un gouffre en forêt (comme le Murin à moustache).

Murin de Daubenton : Espèce commune des plans d'eau, elle est peu cavernicole. Toutefois, une cavité l'abrite de plus en plus régulièrement en hiver et, en certaines régions d'Europe, elle peut constituer des rassemblements importants dans le milieu souterrain.

Murin de Natterer : Peu fréquent sur l'ensemble du département.

Oreillard roux : L'observation est facilitée par les grottes, en hiver. Cette espèce commune est arboricole et donc très discrète. Un Oreillard, sans doute de cette espèce, a été noté jusque dans une petite cavité du Crêt de la Neige.

Oreillard gris : Cette espèce ne monte guère en altitude et montre beaucoup d'affinité pour les bâtiments (greniers) plus que pour les grottes.

Pipistrelles : Espèce non cavernicole, elles sont très peu signalées bien que l'une, la Pipistrelle commune, soit répandue dans toute la région. La Pipistrelle de Nathusius, connue pour effectuer d'importants déplacements en Europe, a été notée à 1200 m sous le Reculet, en 1958.

Minioptère : Espèce la plus typiquement cavernicole dont une population semble très liée à la grande région jurassienne. Elle bénéficie des micro-climats dus à la topographie particulière de certaines cavités dont elle dépend pour son existence. Dans l'Ain, elle a été notée dans 12 sites, mais 3 seulement font encore l'objet de citations récentes. L'un de ces sites connaît même un accroissement de fréquentation hivernale. Ce doit être dû à la perturbation des différents sites antérieurs plus qu'à une augmentation des effectifs de la population régionale. Nous ne connaissons pas de gîte de reproduction de l'espèce dans le département, mais à proximité, dans le Jura.

Barbastelle : Outre plusieurs citations isolées et parfois anciennes, un petit rassemblement est connu en hiver, lors des mois les plus froids. La vague de froid de janvier 1985 a provoqué une nette augmentation des effectifs. En dehors de cette période, l'espèce est inconnue. On sait qu'elle recherche alors les arbres ou bâtiments favorables.

LES SITES SOUTERRAINS

La prospection n'a pas été systématique du fait du nombre important des cavités. On peut globalement faire quelques remarques :

- . Pas de gîte de reproduction connu en grotte.
- . Quelques rassemblements hivernaux :
 - Grand Rhinolophe : 5 sites principaux ne dépassant pas 40 individus.
 - Minioptère : 2 sites principaux dont un accueillant jusqu'à 450 individus.
 - Barbastelle : 1 site de 15 à 20 animaux en moyenne et pouvant atteindre 40
- . Plusieurs sites, autrefois fréquentés, sont aujourd'hui désertés ; les espèces concernées sont : Minioptère, Grand et Petit Murin, Rhinolophe euryale. Il est probable que certains sites (Premeyzel et St-Sorlin notamment) aient pu être des gîtes de reproduction d'après les mentions recueillies dans la littérature et informations locales (effectifs et dates de présence) ou les observations (recueil et détermination d'ossements) (voir tableau II)

COMMUNES	CAVITES	Rhino. euryale	Minio- ptère	Grand Murin	Petit Murin	(*)
St SORLIN	Grotte de Barméon		?	?		1
PREMEYZEL	Grotte de Clathra		?	X	X	1
SONGIEU	Grotte du Pic		X			2
LEAZ	Fort-l'Ecluse	X	X			3
CHARIX	Grotte de Chorix		X			4

tableau II : Gîtes réguliers aujourd'hui désertés

(*) sources de perturbations (fortes présomptions)

- 1 chantiers de fouilles archéologiques
- 2 dégradation directe du site
- 3 fréquentation, feux de camps
- 4 inconnues

- . Un seul site récent, creusé au début du siècle est occupé par un rassemblement régulier et relativement important.
- . Le nombre d'espèces mentionnées par site varie de 1 à 11.

ETUDE ET PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS

L'observation et l'étude de ces espèces est, en France, surtout le résultat de travaux d'amateurs, en ce qui concerne leur écologie. Les amateurs se sont beaucoup intéressés aux espèces des grottes grâce à la pratique de la spéléologie qui a permis de connaître la majeure partie des sites. Ce fut aussi la cause d'importantes perturbations. En 1976, une enquête nationale a dressé un bilan de l'évolution de ces populations : si la région Rhône-Alpes et le Jura semblent conserver intacts leurs principaux sites, les sites méditerranéens sont très dégradés. La plupart des lieux de rassemblements antérieurement connus n'ont pas été retrouvés en 1976. De plus, quelques espèces sont en régression générale (Rhinolophe euryale...), sans doute pour d'autres raisons que la perturbation de leurs gîtes (techniques agricoles).

En 1984 est publié l'Atlas des mammifères sauvages de France. Résultat de 5 années de prospection de la part des naturalistes, il met en évidence de grandes lacunes dans la connaissance des chauves-souris quant au détail de leur distribution. Ces faiblesses ont d'ailleurs surtout pour incidence le risque de laisser détruire, sans réaction, des gîtes sensibles ou des espèces remarquables (en grotte ou ailleurs).

L'étude de la faune et des chauves-souris est nécessaire : outre son aspect passionnant, c'est un moyen d'apprécier l'impact de l'homme sur son environnement. Les animaux, les plantes, sont des "baromètres" pour mesurer les pressions exercées sur les milieux naturels, des "thermomètres" révélateurs de l'état de santé de la planète.

Jean-Louis ROLANDEZ



Murin de Bechstein (Myotis Bechsteini)

BIBLIOGRAPHIE

- ARIAGNO (D.) - 1976 - Essai de synthèse des mammifères de la région Rhône-Alpes - Mammalia, 40(1), 126-160
- CLAUDEY (G.) - 1973 - Les grottes du Pic à Songieu (Ain) Visage de l'Ain, 130.
- COLIN (J.) - 1967 - Note sur les chiroptères de la région de Saint-Claude - l'Echo des Cavernes, bull. Spéléo. Club Saint-Claude.
- DROUIN (P.) - 1979 - La grotte de Plomb à Tenay - Bull. GUS., 22.
- FAYARD (A.) - ROLANDEZ (J.L.) - RONCIN (P.) - 1979 - Les mammifères du département de l'Ain - Le Bièvre, 1 (1), 1-26.
- GIBERT (J.) - LAURENT (R.) - REYGROBELLET (J.L.) - MATHIEU (J.) 1975 - Contribution à l'étude des biocénoses cavernicoles de la région de Torcieu (Ain) - Ain : mém. et doc., 1, 21-46
- HAINARD (R.) - 1961 - Mammifères sauvages d'Europe - Delachaux-Niestlé, tome 1, 320 p.
- JARRIAT (J.) - 1969 - Recherches préhistoriques et spéléologiques à Saint-Sorlin en Bugey - Bull. Soc. Nat. Archéo. Ain, 83, 159-168.
- MEYSSONNIER (M.) - 1969 - Note sur les chiroptères observés dans la région Rhône-Alpes - Spelunca, 3, 212-218.
- ROLANDEZ (J.L.) - 1977 - Observations sur les chauves-souris de la galerie artificielle de Montanges (Ain) - Ain : mem. Doc., 1, 49-59
- SOLEILHAC (A.) - 1961 - Les grottes du Pic à Bassieu - Bull. Soc. Nat. Oyonnax, 14/15, 169-179.
- STRINATI (P.) - 1951 - La faune des grottes de Saint-Julien, Stalactite, 5.
- STRINATI (P.) - 1951 - La Faune cavernicole de la région de Genève - Stalactite, 1/2.
- TUPINIER (Y.) - 1971 - Les chiroptères de la région Rhône-Alpes - Actes Congr. Suisse de Spéléo Neuchatel 1970, 4, 205-212.
- TUPINIER (Y. et D.) - 1973 - Etude préliminaire pour le parc naturel du Bugey : les chiroptères, Bull. Soc. Eco. 4 (2), 75-77.
- ROLANDEZ (J.L.) - 1979 - Les chauves-souris des grottes de l'Ain - Bull. Ronéo Spéléo-Club MJC Bellegarde, n° 1.

DISTRIBUTION DU POUILLOT FITIS (Phylloscopus trochilus)
DANS LA REGION LYONNAISE

"L'oiseau évoque un paysage de tourbières, de boisements pauvres, de bouleaux et de pins rabougris sous climat humide et froid." (Atlas Ornithologique R.A.)

La région lyonnaise est une limite méridionale de reproduction du Pouillot fitis dans la région Rhône-Alpes : des tourbières arctiques à la Basse Vallée de l'Ain, les sites de nidification se ressemblent-ils ? Comment caractériser ces milieux ? Comment expliquer cette limite ? Une grande prospection a été entreprise dans cette région définie comme la Vallée du Rhône.

A - ZONE D'ETUDE

La Vallée du Rhône, au sens large et à la latitude de Lyon, est encadrée par les Monts-du-Lyonnais dont les sommets cristallins et métamorphiques culminent vers 600 à 800 m, et par le Bas-Bugey dont les crêtes jurassiennes barrent l'horizon oriental entre 900 et 1 160 m.

Joignant ces deux montagnes, une bande de 200 km² est occupée par trois plateaux d'altitudes comprises entre 450 et 300 m. d'Est en Ouest, dominant le cours du Rhône entre 200 et 160 m. d'altitude : au Nord, la partie méridionale de la Dombes, essentiellement argilo-glaciaire, est encadrée par l'Ain et la Saône ; à l'Est, l'Ile-Crémieu ou Jura tabulaire, est largement contournée, au Nord, par le Rhône (qui vient juste de contourner le Bas-Bugey par le Sud !) ; enfin, à l'Ouest, la chaîne de l'Yzeron descend doucement vers le couloir Rhône-Saône dominé par quelques placages liasiques et jurassiques.

B - TECHNIQUE D'ETUDE

Le Pouillot fitis est une espèce suffisamment prolifique pour qu'on puisse se contenter de 5 minutes d'écoute pour dénombrer presque tous les chanteurs (les écoutes de 20 mi-

nutes réalisées dans la Basse-Vallée de l'Ain pendant les années 1976, 1977 et 1978, permettent d'affirmer ce résultat). Ces cinq minutes permettent en outre de noter les principaux chanteurs des espèces qui l'accompagnent.

La prospection comprend différentes étapes :

. Sur chacune des 8 cartes au 1/50 000 on recherche d'abord les milieux qui puissent ressembler à ceux décrits dans la littérature ou bien à ceux déjà découverts dans la région.

. Un itinéraire automobile est ainsi établi et réalisé à très faible vitesse (10 à 30 km/h), toutes vitres baissées. On s'arrête lorsque le milieu change d'une manière caractéristique ou lorsqu'une espèce intéressante est entendue.

. D'autres arrêts sont encore justifiés par un tour d'horizon à la lunette permettant de reconnaître directement les milieux recherchés.

. Enfin, les itinéraires pédestre traversent l'enchaînement des différents milieux où chaque changement ainsi que l'apparition d'une nouvelle espèce, justifie un point d'écoute.

. Chaque écoute est une station immobile qui commence par le relevé de la végétation (essences, taille, nombre et recouvrement estimé d'une manière approximative). Après l'écoute, on complète la description de la végétation par un petit parcours circulaire autour du point d'écoute. Au besoin, un second point d'écoute est entrepris.

118 points d'écoutes ont été ainsi répartis, soit environ 1 pour 2 km², mais avec une concentration sur la vallée médiane du Rhône, en amont de Lyon et, sur le Bas-Bugey qui doit atteindre environ 1 écoute/km². Cependant, les itinéraires couvrent une plus grande partie de la région mais avec une efficacité beaucoup moindre.

Chez nous, le Pouillot fitis arrive pendant la dernière semaine de mars et chante jusqu'à la mi-juin et quelquefois plus tard, mais sa nidification ne dure que quelques semaines alors que le flot migratoire déborde largement le mois d'avril d'une ou deux semaines. On ne considère donc, par principe, comme nicheurs, que les chanteurs dénombrés fin mai/début juin.

C - RESULTATS

A l'Ouest du couloir Rhône-Saône, le Pouillot fitis peut être déclaré pratiquement absent. Il a été très peu noté par les observateurs locaux et seulement aux passages migratoires.

Dans le Beaujolais, quelques rares friches le retiennent brièvement pendant la migration. Il n'a jamais été noté sur la chaîne de l'Yzeron. Dans les Monts-d'Or lyonnais, il est assez rare ; on connaît deux observations en avril 1980 au Mont Thou et en mai 1981 à Couzon.

Il apparaît sur quelques landes sommitales non encore enrésinées du Haut-Beaujolais comme au col de la Croix Montmain où il chantait jusqu'aux premiers jours de Juin 80 (B. Cornillon - com. pers.) et à Montoux sur la commune de Chamelet.

Sur le plateau qui va d'Yzeron au Rhône, le Pouillot fitis est très rare ; on ne le trouve guère que sur les landes granitiques de Montagny où deux chanteurs ont été contrôlés jusqu'à fin mai 1980.

Par extension, dans le massif du Pilat qui borde au Sud-Ouest notre région, le Pouillot fitis n'est pas signalé par P. Lebreton et al. en 1971.

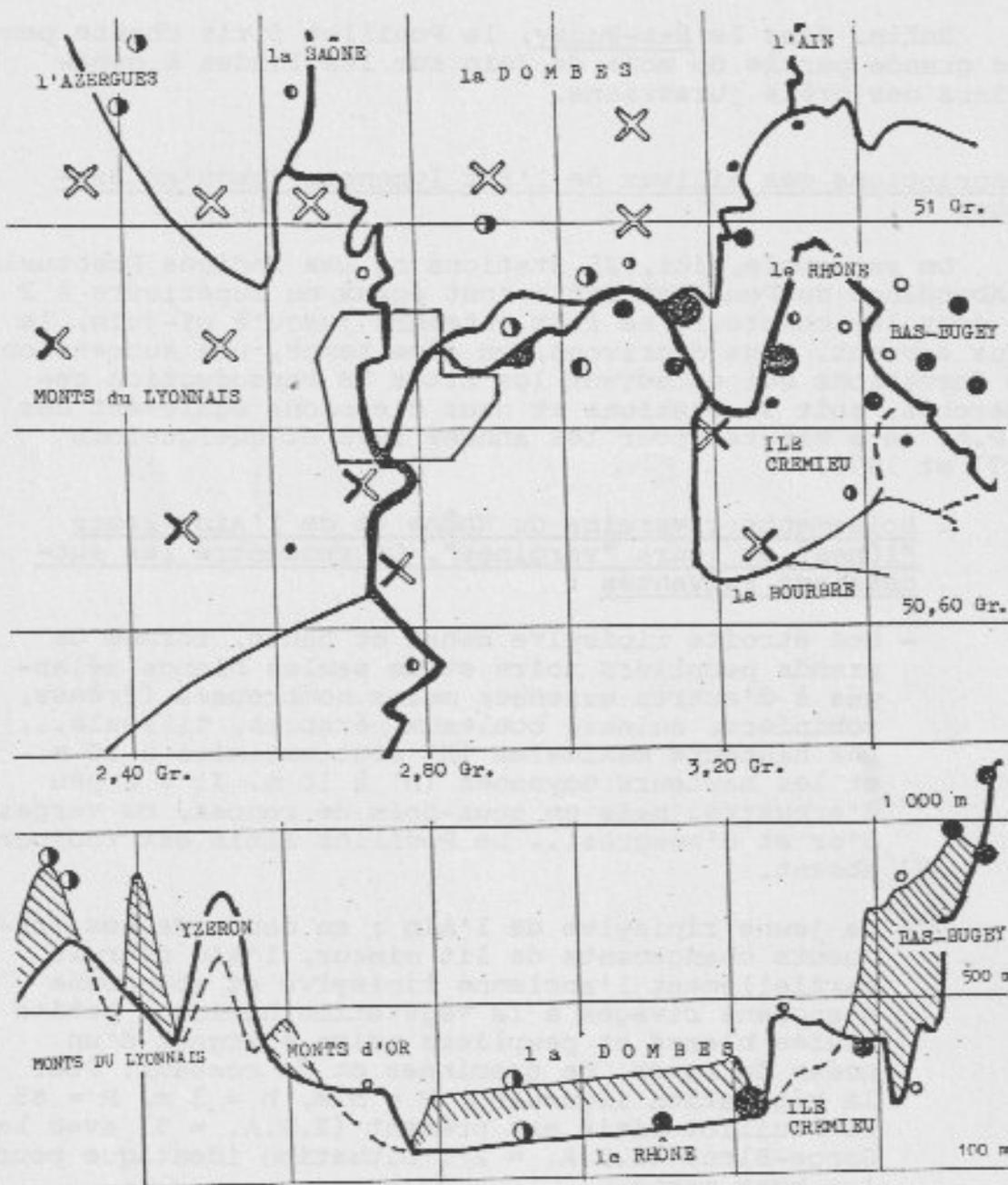
Dans le couloir Rhône-Saône, de Villefranche à Vienne, sinon Roussillon, le Pouillot fitis n'est observable que lors du passage migratoire d'Avril. Les seules observations remarquables sont celles du Bois Baron (près de Villefranche) et celle du coteau de Saint-Romain-en-Gal (en face de Vienne) pendant la première semaine de mai (Ariagno, 1980).

En Dombes, la situation est assez voisine : Bournaud et Ariagno (1963) ne l'ont pas noté dans la réserve de Villard ; pourtant, Lebreton (1979) le considère comme nicheur à proximité des étangs. Nous l'avons trouvé dans une boulaie à proximité du Grand Etang de Birieu où plusieurs chanteurs se sont fait entendre jusqu'à fin mai 1979 et 1980.

Dans l'Est lyonnais, le Pouillot fitis est régulier dès la dernière semaine de mars : on le rencontre un peu partout dans les haies, les terrains vagues, les fourrés, les bosquets...

Le long du cours du Rhône et dans la Basse Vallée de l'Ain, il est localement très abondant et constant jusqu'à la mi-juin et même quelquefois fin juin, mais il faut attendre son chant un peu plus longtemps ou même le solliciter par une imitation ou un enregistrement.

Dans l'Ile Crémieu, le Pouillot fitis est assez régulier sur le plateau, mais sa présence est discontinue ; par contre, il est complètement absent des cours d'eau et des nombreux



Répartition du Pouillot fitis dans la région lyonnaise.

Ce tableau présente une carte schématisée de la région ainsi que deux profils parallèles. Les principaux points d'écoute sont indiqués par les signes : les croix signalent l'absence du Pouillot fitis et les points de tailles différentes sa présence en nombre variable (grosseur) ainsi que la date d'observation (remplissage).

- | | | | |
|---|--------------------|---|---------------------------------|
| ○ | - 1 chanteur | ○ | - Avril |
| ○ | - 2 ou 3 chanteurs | ⊗ | - première quinzaine de Mai |
| ○ | - 4 ch. et plus | ○ | - deuxième " " |
| | | ● | - derniers jours de Mai et Juin |

étangs et marais (Chabert et al. 1976).

Enfin, dans le Bas-Bugey, le Pouillot fitis chante pendant une grande partie du mois de juin sur les landes à génévriers des crêts jurassiens.

Descriptions des milieux de l'Est lyonnais jusqu'au Bas-Bugey :

On rassemble, ici, 25 stations où les Indices Ponctuels d'Abondance du Pouillot fitis sont égaux ou supérieurs à 2 et dont les chanteurs se font entendre jusqu'à mi-juin, le plus souvent. Nous décrivons, en même temps, une succession de formations qui encadrent les sites de reproduction recherchés, soit 35 stations et nous disposons également des I.P.A. de 5 minutes pour les années 1978 et quelquefois 1977 et 1976.

. Boiselements riverains du Rhône et de l'Ain, leurs "lônes" et leurs "vorgines". On rencontre les successions suivantes :

- Une étroite ripisylve dense et haute, formée de grands peupliers noirs et de saules blancs mélangés à d'autres essences moins nombreuses (frênes, robiniers, aulnes, bouleaux, érables, tilleuls...) Les hauteurs maximales (H) sont estimées à 20 m. et les hauteurs moyennes (h) à 10 m. Il y a peu d'arbustes, mais un sous-bois de ronces, de verges d'or et d'onagres... Le Pouillot fitis est toujours absent.
- La jeune ripisylve de l'Ain ; au cours de ses fréquents changements de lit mineur, l'Ain détruit partiellement l'ancienne ripisylve et abandonne d'anciens rivages à la végétation humide : petits saules blancs et peupliers noirs émergent d'un océan de rumex, de graminées et de roseaux. Pour la végétation ligneuse : H = 5 m, h = 3 m, R = 65 % Le Pouillot fitis est présent (I.P.A. = 3) avec la Gorge-Bleue (I.P.A. = 2). Situation identique pour les bras morts.
- D'anciens rivages appelés "vorgines" qui sont des landes à peupliers noirs et saules blancs et rouges, très prostrés et mélangés aux chênes pubescents et aux arbustes locaux. Le recouvrement ligneux n'excède pas 60 % et les hauteurs H = 10 m, h = 3 à 5 m. C'est le royaume du Pouillot fitis.
- Sur le Rhône seulement, une cotière taillée dans les alluvions fluviales et glaciaires reproduit la végétation des grandes ripisylves. Le Pouillot fitis est absent.

- Une chênaie pubescente alternée à une lande à genévrier (H = 8 m, h = 1 ou 5 m, R = 60 ou 80 %).
l'avifaune présente une différence assez nette : les Fringilles et les Bruants prennent une importance qu'ils n'avaient pas depuis le cours d'eau. C'est la seule station où le Pinson des arbres et le Pouillot fitis chantent de conserve.
- Par deux fois, on trouve des pinèdes de pins sylvestres qui précèdent les cultures : H = 10 ou 15 m, h = 10 ou 15 m, R = 50 ou 80 %. Le Pouillot fitis est absent.
- Eloignés de quelques kilomètres des cours d'eau, plusieurs marais en voie d'atterrissement forment des mosaïques de bosquets de peupliers (noirs ou blancs), de bouleaux, de chênes pédonculés, de frênes, d'aulnes, avec la viorne obier, la bruyère... entourés de carex, de phragmites, de molinies et d'assez peu d'eau libre. Le Pouillot fitis y est peu abondant et toujours irrégulier, sinon absent.

. L'Ile Crémieu

- Des rivières qui descendent du plateau par des gorges étroites, forment une ceinture plus ou moins marécageuse. Le Pouillot fitis est régulièrement absent.
- Un réseau de falaises, avec leurs éboulis couverts de buis, de chênes pubescents, de charmes, de cornouillers. Le recouvrement ligneux est très important pour des hauteurs assez réduites. Le Pouillot fitis est absent.
- Sur le plateau, des boisements de belle venue alternent avec des landes à genévriers communs et des étangs alternent avec des landes à genévriers communs et des étangs. Le Pouillot fitis n'apparaît que sur ces landes et ne semble constant et régulier qu'à Mépieu ou H = 8 m, h = 3 m et R = 30 %.

. Le Bas-Bugey :

En dessous de 500 m. d'altitude, on retrouve la disposition de l'Ile Crémieu, mais beaucoup plus pentue et boisée.

- Le réseau des falaises puissantes et leurs éboulis couverts de buis s'élèvent jusqu'à 600 m. environ ; le buis recouvre d'immenses surfaces avec quelques chênes pubescents, l'amélanchier, l'aulne blanc. C'est ici le royaume du Pinson et du Pouillot de Bonelli ; le Pouillot fitis est absent.

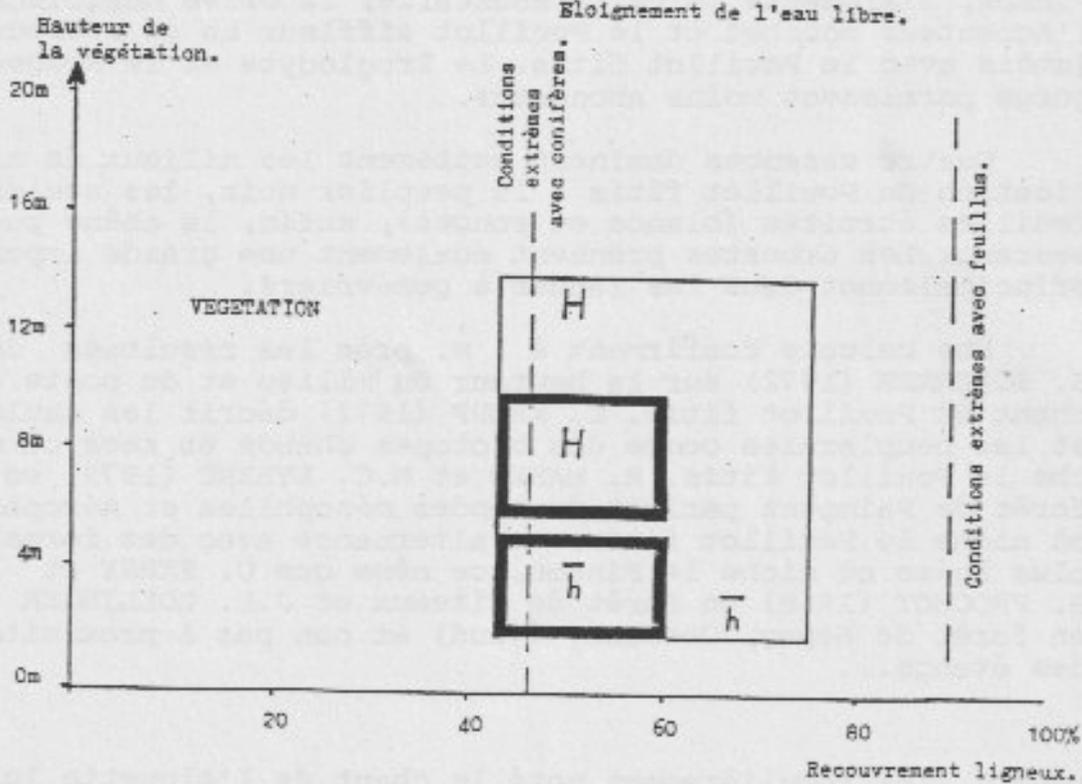
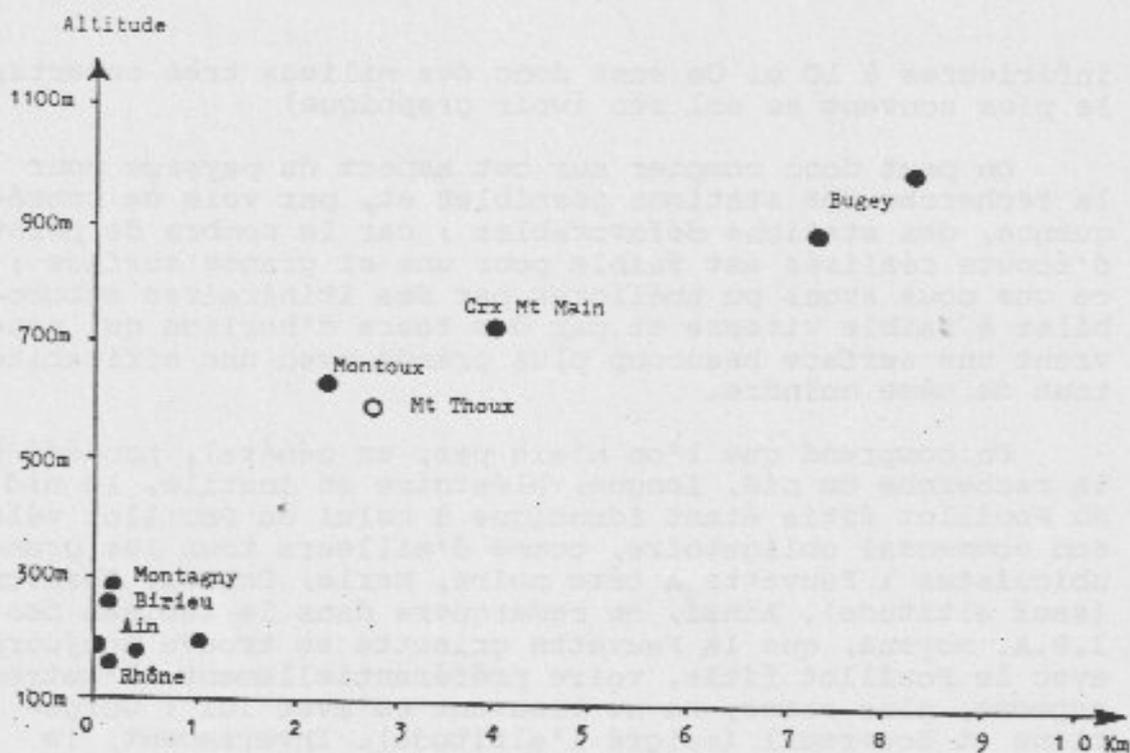
- De 600 à 800 m. environ, les dénivellations sont moins fortes ; entre les villages, les cultures et les forêts, on trouve d'anciens pâturages ou clairières abandonnées formant des landes à genévriers avec des noisetiers, prunelliers, virones lantanes... H = 10 à 15 m., h = 3 ou 6 m., R = 30 ou 50 %. Le Pouillot fitis apparaît régulièrement, mais il n'est ni très abondant ni très constant dans la saison.
- Des forêts, entre 600 et 900 m. d'altitude sont d'abord des chênaies, puis des hêtraies un peu plus haut, avec des charmes, des frênes, érables... enfin des sapinières ou des plantations de Douglas. Le Pinson et le Pouillot siffleur sont les oiseaux caractéristiques de ces milieux. Le Pouillot fitis est absent.
- Les landes sommitales avec genévriers, saules rouges, hêtres prostrés... H = 10 m, h = 5 m., R = 30 à 60 %. A nouveau le Pouillot fitis apparaît, relativement abondant et très constant (I.P.A. = 3) avec le Pouillot de Bonelli (I.P.A. = 2).

Description des autres milieux favorables au Pouillot fitis

- Landes à genévriers du Montoux (commune de Chamelet)
Altitude : 655 m. Sur des tufs volcaniques on trouve le chêne sessile, l'aune blanc, l'érable champêtre, l'aubépine, le noisetier, le prunellier, le genêt... H = 8 m., h = 2 m., R = 65 % (I.P.A. du Pouillot fitis = 3).
- Landes de Montagny
Altitude : 275 m. ; plateau granitique, marécageux, avec saules blancs et cendrés, robiniers, frênes, bouleaux... H = 8 m., h = 5 m., R = 50 % (I.P.A. du Pouillot fitis = 2).
- Boulaie de Birieu
280 m. d'altitude. Sur un sol argilo-glaciaire, un bosquet de bouleaux envahi de prunelliers ; H = 15 m., h = 10 m., R = 80 % (I.P.A. du Pouillot fitis = 2-3).

D - DISCUSSION

Il n'est pas commode d'affirmer l'absence d'une espèce d'une contrée donnée : il suffit de passer à côté pour se tromper. Cependant, on comprend assez facilement la physiologie des milieux favorables à la nidification du Pouillot fitis : la présence simultanée de trois strates de végétation : herbacée, arbustive et arborescente, dans des proportions voisines de 2,2 et 1, ce qui donne un taux de recouvrement ligneux d'environ 60 % avec des hauteurs moyennes assez faibles (2 m h 5 m.) et des hauteurs maximales



Conditions de nidification du Pouillot fitis

- Conditions optimales : **▬**
- Conditions minimales : **▬**
- Conditions limites : **- - -**

inférieures à 10 m. Ce sont donc des milieux très ouverts, le plus souvent au sol sec (voir graphique)

On peut donc compter sur cet aspect du paysage pour la recherche des stations possibles et, par voie de conséquence, des stations défavorables ; car le nombre de points d'écoute réalisés est faible pour une si grande surface ; ce que nous avons pu améliorer par des itinéraires automobiles à faible vitesse et par des tours d'horizon qui couvrent une surface beaucoup plus grande avec une efficacité tout de même moindre.

On comprend que l'on n'ait pas, en général, procédé à la recherche du nid, longue, aléatoire et inutile, le nid du Pouillot fitis étant identique à celui du Pouillot véloce, son commensal obligatoire, comme d'ailleurs tous les grands ubiquistes : Fauvette à tête noire, Merle, Coucou, Rossignol (sauf altitude). Ainsi, on remarquera dans le tableau des I.P.A. moyens, que la Fauvette grisette se trouve toujours avec le Pouillot fitis, voire préférentiellement. D'autres espèces, plus rares, ne se trouvent qu'avec lui : Gorgebleue et Bouvreuil (malgré l'altitude). Inversement, le Pinson, l'Alouette lulu, la Bouscarle, la Grive musicienne, l'Accenteur mouchet et le Pouillot siffleur ne se retrouvent jamais avec le Pouillot fitis. Le Troglodyte et le Rougegorge paraissent moins abondants.

Quatre essences dominent nettement les milieux de nidification du Pouillot fitis : le peuplier noir, les saules à feuilles étroites (blancs et rouges), enfin, le chêne pubescent. Les arbustes prennent également une grande importance principalement dans les landes à genévriers.

Nos calculs confirment à 1 m. près les résultats de B. SCHERRER (1972) sur la hauteur du milieu et du poste de chant du Pouillot fitis. C. KEMPF (1972) décrit les saulaies et les peupleraies comme des biotopes chauds et secs où niche le Pouillot fitis. R. MAHEO et M.C. EYBERT (1972) en forêt de Paimpont parlent de landes mésophiles et xérophiles où niche le Pouillot fitis, en alternance avec des formations plus âgées où niche le Pinson, ce même que C. FERRY et B. FROCHOT (1968) en forêt de Citeaux et J.L. ZOLLINGER (1976) en forêt de Sepey, Cossonay (Vaud) et non pas à proximité des étangs...

- Remarque : j'ai régulièrement noté le chant de l'Alouette lulu avant l'arrivée du Pouillot fitis, soit en février-mars, et après l'extinction de son chant, en Juillet. Quant au Pinson, on peut observer une agressivité manifeste à la repasse du chant du Pouillot fitis, particulièrement dans le Bugcy et l'île Crémieu : les phrases du Pinson recouvrent régulièrement celles du Pouillot et même plusieurs chanteurs survolèrent, quelquefois de très près, le magnétophone. Mais cette vigueur s'atténue et disparaît après quelques heures. Par contre, à Saint-Romain-de-Jalionas (milieu noté 1-5) l'agressivité est à peine sensible fin mars et disparaît complètement en avril.

T. SLAGSVOLD (1977) sépare nettement les deux espèces de Norvège, le Pouillot dans les boulaies et le Pinson dans spruçaies ; tandis que A. JACOBSEN (1980) décrit une compétition interspécifique entre le Pouillot fitis et le Pinson du Nord (Fringilla montifringilla).

E - CONCLUSIONS

On conviendra de la bizarrerie d'une telle répartition :

- . asymétrie notoire par rapport à l'axe du couloir Rhône-Saône ;
- . limite méridionale abrupte à l'amont immédiat de Lyon ;
- . pôles excentriques du fond des vallées aux crêts jurassiques et beaujolais, avec une solution de continuité aux altitudes intermédiaires.

Par ailleurs, Dombes et tous les marais qui représentent le mieux les paysages nordiques de l'oiseau, ne l'abritent pratiquement pas ; au contraire des plaines chaudes et sèches du Rhône et de l'Ain où les influences méditerranéennes sont connues (répartition que nous avons confirmé dans le Senonais).

Enfin, notre minuscule sauvageon, au chant si mélancolique, évite les activités humaines et se retire dans les espaces abandonnés que la végétation spontanée reconquiert.

Michel BOURBON

	grandes ripisylves côtières		petites ripisylves lônes	vorgines	pinèdes
	11	14	12	13	16
Tourterelles des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	1		1	1-2	+
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	2		1-2	1-2	0-1
Huppe d'Europe (<i>Upupa epops</i>)	1		0-1	1	1
Torcol fourmillier (<i>Jynx torquilla</i>)					
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)				0-1	
Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)				0-1	.1
Pipit des arbres (<i>Anthus trivialis</i>)				1	
Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)					
Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>)	1-2		1	0	
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	0		1-2	2-3	1-2
Fauvette des jardins (<i>S. borin</i>)	0-1				
Fauvette à tête noire (<i>S. atricapilla</i>)	2-3		2-3	2-3	2
Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)	0		3	3-5	0-2
Pouillot véloce (<i>P. collybita</i>)	2-3		2-3	2-3	2-3
Pouillot siffleur (<i>P. sibilatrix</i>)	0		0	0	0
Pouillot de Bonelli (<i>P. bonelli</i>)	0		0	0	0
Roitelet triple bandeau (<i>Regulus ignicapillus</i>)					
Traquet pâtre (<i>Saxicola torquata</i>)	1		2	0-1	0-1
Rougegorge (<i>Erythacus rubecula</i>)	0		2	1-2	0
Gorge bleue (<i>Luscinia svecica</i>)	2		2	0	0-1
Possinot (<i>L. megarhynchos</i>)	3		2	2-3	
Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	3		3	2-3	
Grive musicienne (<i>T. philomelos</i>)	1		1	0-1	
Grive draine (<i>T. viscivorus</i>)	0		0	0	
Mésange à longue queue (<i>Meigithalos caudatus</i>)	1		1	0-1	1
Mésange noire (<i>Parus ater</i>)	0		0	0	+
Mésange charbonnière (<i>P. major</i>)	1-2		2	0-1	1
Mésange bleue (<i>P. caeruleus</i>)	1		0-1	1-2	
Sittelle (<i>Sitta europaea</i>)	1		0	0	
Troglodyte (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	2-3		2	1-2	
Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>)					
Bruant zizi (<i>E. citrus</i>)					
Bruant ortolan (<i>E. cia</i>)					
Pinson (<i>Fringilla coelebs</i>)	2		+	0	2-4
Chardonneret (<i>Carduelis carduelis</i>)	0-1		1	1	1
Verdier (<i>Chloris chloris</i>)					
Douvreuil (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>)				0-1	
Linotte mélodieuse (<i>Acanthis cannabina</i>)				1	1
Serin cini				1	1
Loriot (<i>Oriolus oriolus</i>)	1		0-1	0-1	1

* migration

Marais	Buis	Landes colline	Landes altitude	Boulaie Birieu	Landes Montagny	Landes Ht-Beaujolais
17	22 - 31	23 - 32	34	4	5	6
	1	0-1 1			1 1 1	1
	1-2 1-2	+ 1 1	1 1 1 1			1 1
+ 1	1-3 2-3	1 2-3	1-3 1-2	1	1 2	3 1
2-0	0	2-0	2-3	2	2	3
2-3 0 0 0	2 2	1	1-2 1-2	2	2	1
1 1-2 1 1 1	2-3 0-1 2-3 1-2 0-1	1 1 2-3	1 3 1	1 2	1 2 2	1 1 0-1
1	1	1	1	1	1	1
1	2	1	1	2		
	1	1 1	1 1 1			1
1-2	1-2 1 1	2-3 1 1 1	2 1 1		2	0-1 1 1

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDEL (J), FERRY (C) et FROCHOT (B) - 1970 - La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.) ou des relevés de l'avifaune par stations d'écoute - *Alauda* 38 (1) 55-71.
- BOURBON (M), LEBRETON (P) et CZAJKOWSKI (M) - 1973 - Oiseaux de la Basse-Vallée de l'Ain - *Bul. Soc. Nat. & Arch. de l'Ain* - n° 87 , 37-52.
- BOURBON (M) - 1985 - Quand les oiseaux chantent-ils ? - *Effraie* n°3 , 21-26
- BOURNAUD (M), ARIAGNO (D) 1969 - Relevés quantitatifs de passereaux dans la réserve de Villard-les-Dombes - *Terre & Vie* 3 , 315-359.
- CHABERT (B), NOBLET (J.F.), LEBRETON (P), ARIAGNO (D), HONORE (S), MAGNIN (R) 1976 - L'avifaune de l'île Crémieu *Bul. Gr. Etud. Géog. Hist. Bas Dauphiné* - 199 3-20.
- CORA 1965 à 1975 - Comptes-rendus ornithologiques annuels *Bul. Soc. Lin. Lyon.*
- CORA 1977 - Atlas Ornithologique Rhône-Alpes - CORA & C.R.D.P. Edit. 354 p.
- CORDONNIER (P) 1974 - Contribution à l'étude écologique des peuplements d'oiseaux du Bas-Bugey et du marais de Lavours Thèse de 3ième cycle , Université Lyon I , 84 p.
- CORNILLON (B) 1980 - La protection des landes du Haut-Beaujolais - Etude contractuelle avec le département du Rhône ; polycop. p. 46 et plans divers.
- EYBERT (MC) - 1972 - Contribution à l'étude écologique de l'avifaune de la région de Paimpont - Thèse de 3ième cycle , Université de Rennes .
- FERRY (C), FROCHOT (B) - 1968 - Recherche sur l'écologie des oiseaux forestiers - II - Trois années de dénombrement des oiseaux nicheurs sur un quadrat de 16 ha en forêt de Citeaux - *Alauda* 36, 63-80
- JACOBSEN (A) - 1980 - Overlap in feeding pattern between Willow Warbler (*Phylloscopus trochilus*) and Brambling (*Fringilla montifringilla*) in two forest habitats in western Norway - *Ornis Scand.* 11 , 146-154.

KEMPF (C) -1972) - Les oiseaux nicheurs de la forêt du Rhin
Jean le bl. XI n° 3/4 , 63-68.

LEBRETON (P), THEVENOT (M), LEBRETON (J.D.) & BRAEMER (H)
1972 - Etude ornithologique du massif du Pilat - Alauda 40 ,
37-52.

LEBRETON (P) - 1979 - Analyse de synthèse de l'écosystème
dombiste à partir de son avifaune nidificatrice - Bièvre 1
(1) , 27-44.

MAHEO (R), CONSTANT (P) & EYBERT (M.C.) 1973 - Recherches
sur l'écologie des oiseaux - I - L'avifaune nicheuse dans
une plantation de résineux de la forêt de Paimpont - Ar
Vran 6 (3) , 161-192.

SCHERRER (B) - 1972 - Etude sur le poste de chant - Jean
le bl. - XI - n° 1/2 , 2-46.

SLAGSVOLD (T) - 1977 - Bird song activity in relation to
breeding spring weather and environmental phenology -
Ornis. scand. 8 , 197-222

YEATMAN (L) - 1976 - Atlas des oiseaux nicheurs de France -
- Soc. Ornith. Fr. et Minist. Qualité Vie Edit. , 282 p.

ZOLLINGER (J.L.) - 1976 - Etude qualitative et quantita-
tive des oiseaux de la forêt mixte du Sepay, Cossonay (Vaud)
Nos Ois. 33:290.321

LA GORGEBLEUE NICHEUSE DANS LE RHONE

Le 22 mai 1983, lors d'une sortie dans les gravières de Miribel, mon attention fut attirée par le chant d'un oiseau qui ne m'était pas familier. Il provenait d'une parcelle buissonnante située entre un plan d'eau et une plage de gravier en exploitation. Je repérai rapidement l'oiseau perché sur un roncier. Là, un mâle de Gorgebleue à miroir blanc (Luscinia svecica cyanecula (Meisner)) chantait bien en vue. Je pus l'observer et l'écouter longuement.

Le 28 mai 1983, le mâle était toujours présent, perché au sommet d'un buisson, exhibant l'étoile blanche de son plastron. Il se lança dans un chant sonore, fort agréable, et disparut rapide comme l'éclair.

Le 18 juin 1983, je revins sur le site ; le mâle était toujours là, mais à ma grande surprise, une chenille pendait à son bec. Il se tenait devant moi, sur un buisson, inquiet, alarmant, la queue en mouvement, à la manière d'un Traquet. Au bout de quelques minutes, il vola jusqu'à une branche basse. Là, il se mit à nourrir un jeune au plumage brun-noirâtre, strié de roussâtre. Ce dernier semblait âgé d'environ 20 jours ; l'éclosion aurait donc eu lieu aux alentours du 29 mai (Géroudet). Quelques instants après et pour la première fois, je pus observer la femelle qui nourrissait deux autres jeunes.

Cette observation témoigne de la reproduction de la Gorgebleue dans le Rhône ; du reste la Gorgebleue est une espèce suffisamment discrète pour que sa reproduction puisse passer inaperçue et ce sont bien souvent les deux



parents, lors du nourrissage, qui deviennent alors plus visibles par leurs va-et-vient.

La Gorgebleue a-t-elle échappée à la vigilance des observateurs les années précédentes ? ou bien Miribel devient-il un milieu favorable à sa reproduction ?

La réponse dans quelques années.

Jean-Michel BELIARD

BIBLIOGRAPHIE

P. GEROUDET (1984) - Les Passereaux d'Europe - tome II : des Mésanges aux Fauvettes - Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 318 p.

CORA (1977) - P. LEBRETON rédacteur - Atlas ornithologique Rhône-Alpes - C.R.D.P. Lyon, 353 p.

PARASITISME D'UN BRUANT DES ROSEAUX (Emberiza schoeniclus)
SUR UNE BERGERONNETTE PRINTANIERE (Motacilla flava)

Au cours d'une prospection destinée à l'Atlas des oiseaux nicheurs du département de l'Ain, nous avons pu observer un comportement original et dont nous n'avions jamais entendu parler.

Le 01.07.85, nous nous trouvions à Saint-Paul-de-Varax (Dombes - 01) en bordure d'un étang. De nombreux Bruants des roseaux adultes et jeunes fréquentaient cette zone naturelle intéressante (nous y avons observé le même jour un Tadorne de Belon, un Chevalier cul-blanc, une Guifette noire, tout cela un 1er juillet!). Mais c'est le manège de Bergeronnettes printanières qui attira notre attention.

Il y avait là deux mâles chanteurs, de la sous-espèce Motacilla flava flava ainsi qu'une femelle. Un couple semblait nettement cantonné et troublé par notre intrusion. Les adultes, perchés à proximité du nid, attendaient, bien en vue, notre départ.

La femelle, particulièrement anxieuse, alarmait faiblement au sommet d'un petit saule, le bec garni d'une belle becquée (une grosse chenille). Survint alors un Bruant des roseaux qui, moins effarouché, se percha plus bas sur la même branche. Il s'agissait d'un jeune ou d'une femelle, mais sur le moment nous n'y prêtâmes guère attention et ne pûmes l'identifier plus précisément.

Celui-ci s'approcha par petits bonds de la Bergeronnette ; il tendit alors le cou, saisit la chenille, recula et s'envola avec le fruit de son larcin. La victime, toujours anxieuse, finit par s'envoler à son tour, sans pour autant poursuivre le Bruant des roseaux.

Ce comportement curieux n'a pas, à notre connaissance, été noté antérieurement pour ces espèces. Il faut sans doute le rattacher à la forte densité d'oiseaux nicheurs, toutes espèces confondues, sur cette zone relativement restreinte.

L'analyse du comportement peut varier pour le Bruant des roseaux, selon qu'il s'agissait d'un jeune ou d'une femelle. Un immature, fraîchement envolé, pourra s'être trompé de nourrisseur face à cette mère improvisée, visiblement troublée. Au contraire, s'il s'agissait d'une femelle adulte, son attitude relevait plutôt d'une "agression délibérée".

Quoi qu'il en soit, il eût été intéressant de suivre ces oiseaux sur une plus longue période pour déterminer si un tel acte était le fruit du hasard ou si, au contraire, les Bergeronnettes printanières étaient ainsi régulièrement parasitées.

Nous n'avons pu le faire... tant pis !

Pierre et Jean-Baptiste CROUZIER

LE HIBOU GRAND DUC SE REPRODUIT AU VALLON DU ROSSAND

Rapace nocturne prestigieux, symbole d'une faune sauvage résistant à la main mise souvent destructrice de l'homme sur les milieux naturels, le Grand Duc (*Bubo bubo*) est depuis de nombreuses années l'objet d'une attention particulière des ornithologues et protecteurs de la nature. Sa présence dans le vallon du Rossand (Monts-du-Lyonnais) n'est donc pas passé inaperçu et a constitué un des principaux arguments pour obtenir la protection de ce site naturel en 1982, par l'intermédiaire d'un arrêté préfectoral de biotope.

Le vallon est encore peu marqué par les activités humaines et notamment épargné par les aménagements tels que les lignes électriques souvent très destructrice pour les rapaces nocturnes.

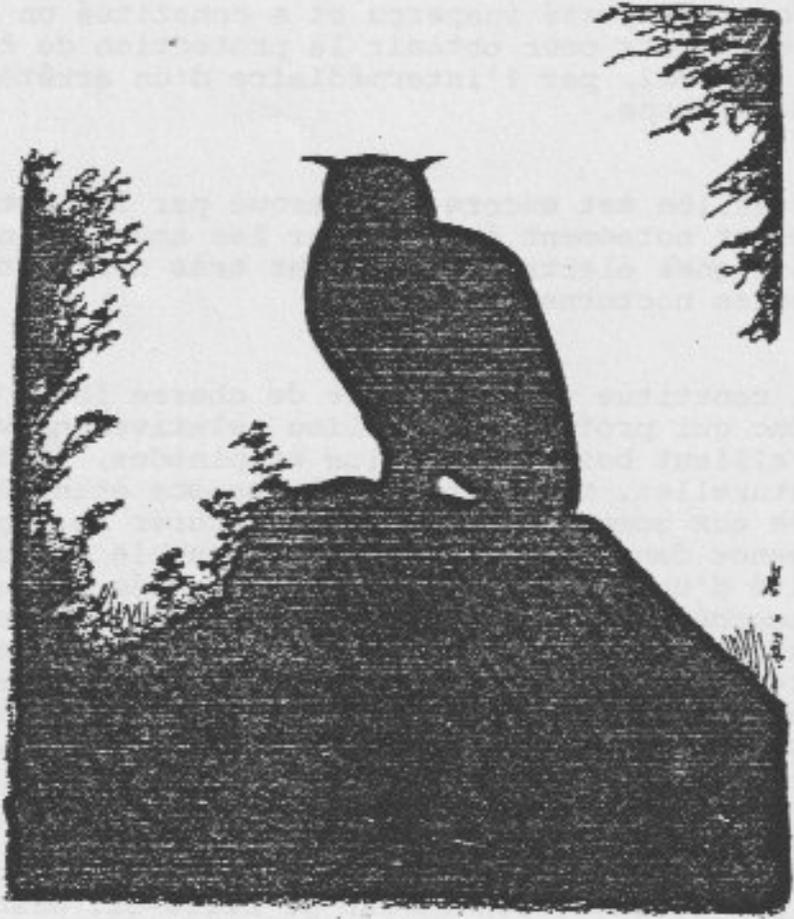
Il constitue un territoire de chasse idéal pour le Grand Duc qui profite d'un milieu relativement varié et ouvert alliant bois de feuillus et pinèdes, landes et prairies naturelles. Néanmoins, cette espèce étant également inféodée aux zones rupestres pour assurer sa reproduction, sa présence dans le secteur n'est possible que grâce à la proximité d'une carrière située à l'entrée du vallon, à son débouché sur la vallée de la Brévenne. Cette carrière, bien que toujours en activité sur la rive gauche du Rossand, présente un front de taille inexploité depuis de nombreuses années sur la rive droite. C'est là que l'aire du Grand Duc fut découverte fortuitement le 29 mars 1985, à l'occasion d'une recherche de pelotes de réjection.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous ne précisons pas la situation exacte de celle-ci. Néanmoins, il convient de remarquer que la carrière n'étant pas incluse dans le périmètre de la zone protégée par l'arrêté de biotope, le site de reproduction de l'espèce la plus prestigieuse d vallon ne bénéficie d'aucune mesure de protection et reste soumis aux aléas de l'exploitation

Le texte qui suit n'a pas vocation scientifique ; il relate simplement les observations notées durant les visites effectuées sur le site en 1985.

THE GREAT BARN OWL OF THE MOUNTAINS OF THE WEST

The Barn Owl is a large, powerful bird of prey, and is one of the most interesting and useful of our mountain birds. It is a true hunter, and is never seen in the company of other birds. It is a solitary bird, and is usually seen in the company of its mate. It is a very intelligent bird, and is able to find its way to its nest in the most difficult circumstances. It is a very hardy bird, and is able to withstand the most severe weather. It is a very useful bird, and is able to destroy many of the most dangerous of our mountain pests. It is a very beautiful bird, and is one of the most interesting and useful of our mountain birds.



The Barn Owl is a large, powerful bird of prey, and is one of the most interesting and useful of our mountain birds. It is a true hunter, and is never seen in the company of other birds. It is a solitary bird, and is usually seen in the company of its mate. It is a very intelligent bird, and is able to find its way to its nest in the most difficult circumstances. It is a very hardy bird, and is able to withstand the most severe weather. It is a very useful bird, and is able to destroy many of the most dangerous of our mountain pests. It is a very beautiful bird, and is one of the most interesting and useful of our mountain birds.

29 mars (16 h)

(...) J'aperçois soudain, en contrebas, sur une petite plate-forme un adulte qui semble couvrir. Il me regarde quelques secondes avant de s'envoler, souple et silencieux. Il va se percher un peu plus loin dans le bois au bord de la falaise. Sur l'aire, au milieu d'un tas de plumes et de poils inertes, une boule grisâtre gigote maladroitement. Le poussin est seul et semble encore très jeune. Il doit avoir deux semaines, peut être trois. En tout cas il ne mourra pas de faim : Lapin, Hérisson, Perdrix (au moins 2) et même Hulotte, seront au menu des prochains repas. De nombreuses plumes, surtout de Corvidés, gisent ça et là.

Tout ébahi de cette découverte, je n'ose m'approcher et je quitte les lieux au bout d'une ou deux minutes, en m'excusant du dérangement. Plus haut, sur le chemin, je lèverai deux autres perdrix qui m'ont l'air tout droit sorties d'une volière si je m'en réfère à leur comportement; proies faciles pour le Grand Duc. La société de chasse locale manifeste ainsi son attachement au maintien de ce magnifique prédateur dans le vallon.

Malgré un affût sur une butte dominant la carrière, je ne reverrai pas l'adulte qui couvait, sans doute la femelle. Par contre, sur le versant opposé, le mâle se fait entendre durant quelques minutes à partir de 7 h 20 (6 h 20 heure solaire).

18 avril (16 h)

Visite rapide par une chaude après-midi.

A environ 200 m. de l'aire, le télescope nous rassure. Le poussin, si l'on peut dire, est toujours là. Mais il a bien profité et va bientôt atteindre la taille de la femelle qui est couché derrière lui et somnole au soleil. Il est tout en duvet gris-brun, se confondant parfaitement avec le milieu. Seuls ses grands yeux oranges trahissent sa présence lorsqu'il est immobile.

L'heure peu propice et sans doute la chaleur, ne permettent pas de relever de comportement intéressant. Il n'y a que les hirondelles de rocher pour créer un peu d'animation.

11 juin (18 h 30)

Beau temps.

A peine arrivés sur la place d'affût, un Grand Duc nous survole et va se brancher de l'autre côté de la carrière à près de 300 m. Quelques minutes plus tard, un autre gros oiseau s'envole de la paroi à moins de 50 m, devant nous.

C'est le jeune. Quel progrès ! Malgré son allure pataude, il ne se débrouille pas si mal. Il restera un bon moment à nous observer, puis s'éloignera petit à petit sans trop s'occuper des imposteurs.

Pendant ce temps, la femelle, car c'était bien elle, viendra se replacer bien en vue à la limite supérieure du front de taille, s'habituant plus lentement à notre présence, mais ne semblant pas dérangée outre mesure par le grand soleil qui tape encore généreusement.

Le jeune est encore en duvet sur le bas ventre et un peu sur la tête. Il n'a pas encore d'aigrettes et ressemble plus à une grosse Hulotte bien rondouillarde qu'à un Grand Duc. Ses grands yeux orange tranchent formidablement sur un plumage brun-roussâtre tacheté de noir, somme toute assez uniforme. Il nous fait admirer la parfaite "rotabilité" de sa tête qui paraît pouvoir faire un tour complet. Moi qui ai du mal à couvrir plus de 90° en temps normal et tout juste une trentaine par torticoli aigü, j'en reste subjugué...

(20 h)

Il s'envole de nouveau et rejoint sa mère avec laquelle il semble vouloir "jouer". Mais elle n'a pas l'air disposée et s'éloigne "à patte" suivie de son rejeton qui tente de la retenir en attrapant tantôt une aile, tantôt la queue avec sa serre tendue en avant. La mère, manifestement agacée, feint de lui donner quelques coups de bec. Dépité, il finit par prendre le large d'un vol encore mal assuré et va se poser, plus bas, sur la grosse racine d'un arbre mort en suspens au-dessus de la falaise.

Là commence la séance des "chuintements", vocalisations typiques des jeunes Grand Duc, poussées à intervalles réguliers et qui, de loin, évoquent le cri quelque peu étouffé d'un geai. Comme s'il voulait encore un peu plus attirer l'attention sur lui, il se met à se dandiner sur son perchoir haussant le col en même temps qu'il s'accroupit. La tête reste ainsi immobile dans l'espace alors que tout le corps monte et descend alternativement.

Sans doute lassé par cette gymnastique digne de Zavata, il termine son numéro en reprenant son vol pour rejoindre la lisière du bois un peu plus bas. Tentant de se poser sur une branche qui casse aussitôt, notre clown s'étale dans la végétation qui le cache désormais à notre vue.

(21 h 20)

Le soleil va bientôt disparaître derrière Brussieu. La femelle est toujours blottie contre le talus de terre qui surplombe la carrière. Très mimétique, on la devine plus qu'on ne la voit.

Soudain, le jeune réapparaît et remonte se poser sur la grosse racine. Il est donc capable de "reprendre de l'altitude". Depuis que nous l'avions vu s'envoler, il n'avait fait qu'en perdre.

Les chuintements reprennent, monocordes et lancinants. Il semble bien que la soirée aille en s'achevant sans qu'il se passe grand chose de plus. Le soleil a disparu et la température fraîchit rapidement. Pourtant, à droite, venant de l'autre front de taille, un autre oiseau arrive d'un vol souple et ouaté terminé par un long plané. C'est le mâle qui se pose juste au-dessus du jeune. Deux Grands Ducs dans l'objectif du télescope! Un régal pour les yeux...

Mais ce n'est que le hors-d'oeuvre. Deux minutes plus tard, la femelle sort de sa léthargie et vient se poser juste au-dessus du mâle! La famille est ainsi réunie sur le même arbre mort. Ils sont tous les trois figés dans un parfait alignement vertical comme pour mieux saluer le jour déclinant.

Cette réunion de famille permet de relever l'important dimorphisme entre les trois individus. En dehors du jeune, très caractéristique et qui paraît finalement plus gros que ses parents grâce à son plumage juvénile très ébouriffé, les deux adultes apparaissent très différents.

Le mâle est nettement plus petit et plus élancé. Quant au plumage, autant celui de la femelle paraît clair, d'une teinte dominante gris-brun cendré, finement moucheté, sans grande variation entre les faces supérieures et inférieures, autant celui du mâle sem-

ble foncé et plutôt contrasté. La tête est plutôt grise que brune, le dos paraît carrément anthracite, alors que la poitrine est d'un roux assez foncé, très striée de noir. Une tentative de chant fera apparaître une bavette blanche qui ne semble visible que lorsque la gorge est gonflée.

Après 10 minutes de grand plaisir des yeux devant lesquels quelques sons divers et difficiles à définir seront émis, le mâle repart vers "sa" falaise d'un vol direct et franc. Alors que le crépuscule est bien avancé, il se met à chanter durant quelques instants.

(21 h 45)

La femelle, elle aussi, prend son essor et file vers le vallon. La nuit tombe ; la chasse est ouverte. Imperturbable, le jeune reste sur son perchoir et chuinte en attendant l'obscurité totale... et le diner.

La preuve de la reproduction du Grand Duc au vallon du Rossand peut assurément être considérée comme une bonne nouvelle pour tous ceux que préoccupe la richesse faunistique de notre département. Néanmoins, il convient de remarquer qu'un seul jeune a été élevé durant l'année 1985 alors que l'espèce pond en général de 2 à 4 oeufs et qu'il y a, en moyenne, 2 jeunes à l'envol.

Sans pouvoir tirer de conclusion à partir de cette seule année d'observation, il n'en demeure pas moins que l'avenir du Grand Duc au vallon du Rossand demeure précaire et largement tributaire de la bonne volonté des riverains et des utilisateurs du site.

Marc MICHELOT

Les affûts du 18 avril et du 11 juin ont été effectués par Marc MICHELOT et Bernadette JULLIARD.

Dans la rubrique "défendons nos chasses traditionnelles" :

LE CANARD AU LASSO !!

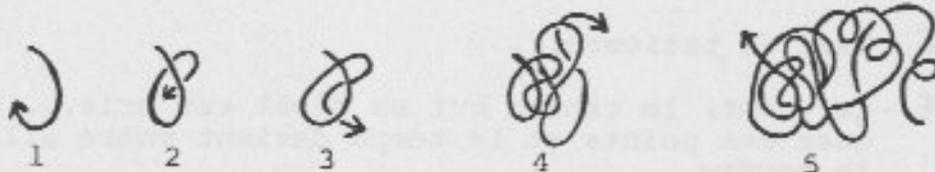
A mi-chemin entre la pêche au gros et le rodéo, voici un nouveau "sport" pour ornitho new-look qui fait fureur sur la rive Ouest de la côte Est des Etats du Rhône. Deux envoyés spéciaux de notre revue annuelle ont été projetés sur le front de la migration pour expérimenter la dite activité. Voici leur rapport :

Conditions d'expérience

- 1 - Choisir une journée peu ensoleillée au beau milieu de l'hiver de l'hémisphère Nord (de préférence le 05.01.86).
- 2 - La bise doit être suffisamment mordante. Placez vous dans le vent de façon à garder l'esprit clair et oxygéné.
- 3 - La température de l'eau doit être proche de son point de congélation.
- 4 - La hauteur d'eau doit vous décourager d'y descendre en bottes.

Matériel d'expérience

- 1 - Une perche ni trop courte, ni trop lourde.
- 2 - Un vieux pneu (plus facile à trouver que la perche).
- 3 - A défaut de ficelle, utilisez les lacets de toutes les chaussures que vous pourrez réunir (regardez bien sous les sièges de votre véhicule). Attachez les lacets les uns aux autres, c'est important. Le dernier noeud sera de type "coulant" et non pas "étrangleur" (voir schéma). Vous aurez ainsi fabriqué votre lasso vous-même.



- 4 - Un canard, de préférence blessé pour un premier essai (nous n'avons trouvé qu'un Aythya fuligula ♂ dans la force de l'âge).

N.B. : position du canard :

A environ 3,75 m du bord, le canard barbote avec difficulté car son aile droite, préalablement emberlificotée dans du fil de pêche, a roulé successivement de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas, de bas en haut, à l'endroit, à l'envers, sur le dos et longitudinalement autour de la base d'un groupe de phragmites posées dans le paysage et impossible à arracher ou à coucher.

Objectif du jeu :

Attraper le canard sans se mouiller (car la pneumonie vous guette).

Méthode :

- α - Ecarter la foule qui commence à s'amasser sur les bords du fleuve. Elle pourrait vous gêner dans vos mouvements qui demandent tant d'amplitude que de précision.
 - β - Surtout, ne pas s'énerver, restons courtois.
 - γ - Le sportif qui s'approchera le plus du canard afin de lui passer autour de la tête et d'une aile le lasso, doit avoir une entière confiance en son partenaire qui, de la rive, maintient son équilibre grâce à la perche, qui, comme vous le constatez, fait triple emploi :
 - a - dirige le lasso ;
 - b - écarte les phragmites ;
 - c - maintient le sportif le plus avancé dans un équilibre instable et néanmoins précaire.
- Le second sportif a plus un rôle de soutien et guide l'équipier par des paroles plus ou moins confuses.
- C'est à cet instant que le vieux pneu est votre joker, car il vous permettra de glisser mollement, mais sûrement, à la manière des surfers californiens, vers votre objectif. Soyez souple mais ferme et évitez de vous allonger sur le pneu ; on ne sait jamais !
- δ - Usez de patience...
 - ε - Ça y est, le canard qui se débat est pris... Vous marquez des points et le temps devient votre allié. Jouez la montre.
 - ζ - Fatiguez la bête ; mais vous devez la ramener VIVANTE vers la rive. Celà doit vous hanter l'esprit.

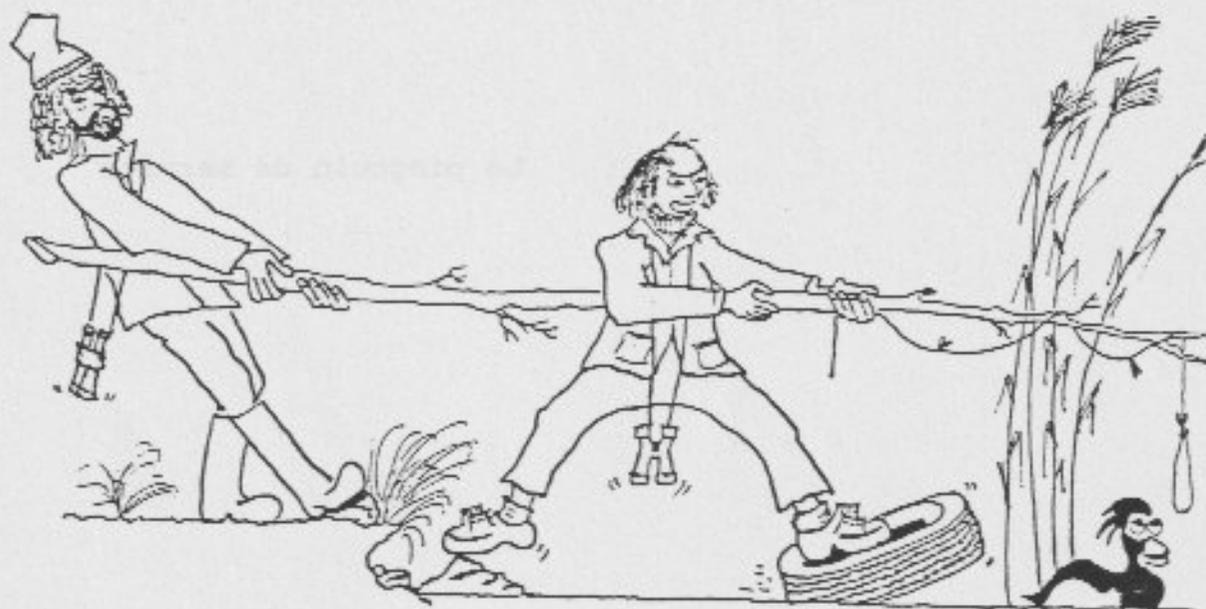
- η - Tout en maintenant l'animal avec le lasso, vous devez casser le fil de pêche au moyen de la perche. Ne tirez pas comme une brute car l'aile est meurtrie. Vous verrez que ce n'est pas une mince affaire.
- θ - Ramenez le canard et le sportif gelé vers le bord. La foule saura vous applaudir.
- ι - Placez-les dans un carton au chaud!
- η - Vous devez, par la suite, les diriger au plus vite vers un centre de soins. A titre indicatif : le parc de Villars-les-Dombes.

N.B. : Si vous devez garder la bête une nuit chez vous (et seulement la bête), mettez-la dans votre baignoire : nous avons ici, pour notre exemple, un canard plongeur...

Prochain numéro : comment attraper au lasso un canard au vol.

Note de la rédaction : tout ce qui s'est déroulé le 05.01.86 est absolument authentique ; de toute façon, la responsabilité de nos deux reporters est maintenant largement engagée!

Daniel GOY
Yves BEAUVALLET



COLLOCUE CHALONNAIS - 1985

ECHO ! ECHO ! ECHO ! ...

François, Philippe, Alex et les autres ont laissé pendant deux jours chacun de nous, regarder, regarder encore, garder en nos mémoires, leurs oeuvres : croquis de terrain, aquarelles, dessins plus élaborés, sans prétention aucune, avec amitié, sans désir de vente. Alors pourquoi ?

Pour nous expliquer qu'avec un carnet de terrain et un crayon on pouvait faire partager la beauté de la faune à ses meilleurs copains, d'abord, à tous les autres ensuite, et mieux observer les attitudes de vol.

A vous, petits budgets, ne rêvez plus du dernier 800 mm - qui, de toute façon, est si lourd à porter !..

Croquez, croquez encore et aux réunions faites circuler vos dessins et même, intérêt supplémentaire, vous serez entendu des sourds !

Le pingouin de service *

* Alias : Odette COLOMBO (indiscrétion de la Rédaction)